

Le Quinzième

jour du mois

Mensuel de l'université de Liège • Du 15 décembre 1998 au 11 janvier 1999 • n°80



sommaire

■ Politique universitaire

Jacques Berleur, recteur honoraire des Facultés universitaires Notre-Dame de la paix à Namur, et Arthur Bodson, recteur honoraire de l'ULg, ont présenté au ministre de l'Enseignement supérieur William Ancion, un volumineux rapport sur les priorités pour une politique universitaire en Communauté française. Arthur Bodson en relate les grandes lignes dans une interview exclusive.

Page 3

■ "Autobus" génétique

Allié important de la recherche scientifique pour la lutte contre les maladies virales, le virus *vaccinia* possède des propriétés biologiques, tout à fait exceptionnelles. Des souches atténuées du virus pourraient, à l'avenir, être utilisées pour la production de vaccins à l'encontre de maladies telles que, pour quoi pas, le SIDA et la tuberculose.

Page 6

■ Chœur royal

Fondée en 1959 par le recteur Dubuisson, la Chorale universitaire de Liège va fêter ses 50 ans à la veille du troisième millénaire. Un anniversaire qui sera fêté en grandes pompes lors du traditionnel grand concert de printemps. Un événement d'autant plus important que la Chorale de notre Université s'est récemment vu attribuer le titre royal.

Page 8

■ 1, 2, 3, 4, 5 First

Après les programmes First université et First entreprise, le ministre de la Recherche, William Ancion, annonce la naissance de trois petits frères pour Noël : First *spin-off*, First doctorat-entreprise et First Europe. De nouvelles mesures qui permettront aux chercheurs de participer au redéploiement économique de leur région.

Page 9

■ L'EURO à l'ULg

Le 1^{er} janvier 1999, l'EURO entrera dans nos vies. Si la monnaie unique ne sera, à cette date, utilisée que sous forme scripturale, le passage à la monnaie fiduciaire doit être préparé sans plus attendre. À l'ULg, le basculement du FB à l'EURO n'est pas pour demain mais on s'y prépare activement.

Page 11



propos

Le couple solide que forment la recherche et l'enseignement donne depuis toujours à l'Université ses raisons d'exister. Du troisième larron – les services à la collectivité –, il est moins souvent question. Que les universités mettent leurs connaissances à la disposition d'un public plus large que celui des étudiants n'est pourtant pas nouveau. Que les recettes générées par ces collaborations soient devenues indispensables au fonctionnement d'un grand nombre de laboratoires ne l'est pas plus.

Ce qui est neuf, en revanche, c'est l'impulsion décisive dont va bénéficier la valorisation des recherches, à la faveur de diverses mesures décidées par nos pouvoirs publics : prise de brevets, mise au point de produits, création d'entreprises, transfert technologique vont entrer de plus belle dans la danse des activités universitaires.

À Montréal, quatre mille nouveaux emplois se sont créés en peu de temps dans la foulée de recherches menées par l'université de Laval. C'est dire que la valorisation des recherches est un réel enjeu de société. Mais encore faut-il que l'Université et ses membres intègrent cette mission qui semblait jusqu'à présent se tenir à l'écart des deux autres.

On est donc en droit de se demander comment fonctionnera le nouveau ménage à trois et quelle place la valorisation de recherches pourra y trouver. Pour les uns, la recomposition œuvre, à terme, en faveur d'une université essentiellement utilitariste, instrumentalisée. Pour les autres, la valorisation constituera un réservoir de ressources nouvelles, une sorte de poule aux œufs d'or pour l'Université.

L'*alma mater* de demain semble ainsi appelée à s'autoalimenter partiellement. Générant – et gérant – ses propres richesses, c'est à elle qu'il appartiendra de les réinvestir au mieux, c'est-à-dire avec ce subtil dosage de sagesse, d'inventivité et d'indépendance intellectuelle dont elle a toujours su faire preuve.

La rédaction

L'université de Liège tente de se poser sur de nouveaux terrains

Le Droit trace un axe wallon de Liège à Namur

Le Conseil d'administration de l'ULg a entériné, à une large majorité, un accord de principe qui devrait donner naissance, en septembre prochain, à une licence liégeoise en Droit à Namur. Éclaircissement sur un dossier qui suit son chemin, parsemé toutefois de quelques embûches.

Voir p. 5



Toute l'équipe du Quinzième jour du mois vous présente ses meilleurs vœux et vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous le 12 janvier pour un concours surprise.

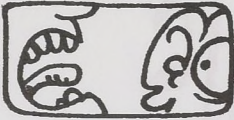
En quinze mots

Le 10 décembre, la Déclaration universelle des droits de l'Homme a soufflé ses 50 bougies. L'occasion de vous rappeler que si vous souhaitez aider Amnesty international à poursuivre son travail pour la liberté, la justice et l'égalité de tous les êtres humains, vous pouvez vous procurer les bougies Amnesty. Quatre modèles sont disponibles : la bougie 48-98 (250 FB), la bougie trois mèches (695 FB), la bougie classique (120 FB) ou les bougies de table (200 FB). Informations et commandes : Joseph Sulon, faculté de Médecine vétérinaire, 04/366.41.64 ou jsulon@ulg.ac.be



Entre les lignes

L'écho de l'écho



Namur

Le recteur Willy Legros, interviewé par *Le Soir* (27/11) à propos du rapprochement entre les facultés de Droit de l'ULg et des FUNDP à Namur : Il n'y a pas de problème philosophique. Université pluraliste, l'ULg veut s'installer dans un site en montrant son ouverture, sa tolérance par rapport au monde extérieur. Il faut voir ça comme une exportation du pluralisme de l'ULg à l'extérieur, pas comme une importation à Liège d'un contrepoids confessionnel.



Ideal

Le monde selon Jean-Marie Bouqueneau, professeur en Océanologie à l'ULg : À mes yeux, le monde idéal serait peuplé d'un ou de deux milliards d'habitants et doté partout de stations d'épuration, de réserves naturelles et de filtres de cheminées d'usines (*Le Vif L'Express*, 4/12).



Moyen Âge

Les médias s'inquiètent de la violence des jeunes à la suite du meurtre commis, apparemment sans raison, par un adolescent de 13 ans sur un électricien bruxellois; ils interrogent les experts pour tenter d'expliquer l'explicable. Parmi eux, le professeur Michel Born, psychologue de la délinquance à l'ULg. Son constat fait plutôt frémir... Au Moyen Âge, la réalité urbaine, c'était la grossièreté, les rixes, l'agressivité. On y revient. Le vernis de civilisation que les années d'après-guerre avaient amené a disparu, la moralisation de la vie sociale est un souvenir (...). Les jeunes vivent de plus en plus nombreux des situations familiales marquées par le manque de lien social. Les parents n'interviennent guère dans leur éducation, l'école ne leur offre pas ce qu'ils en attendent, ils ne voient pas où ils vont, ils se désengagent de plus en plus et de plus en plus vite. Ils deviennent de petits Robin des bois abandonnés à la forêt urbaine. Ils grandissent tout seuls et s'endurcissent jusqu'à perdre toute sensibilité, ils n'ont même pas conscience que leurs actes peuvent causer une souffrance à autrui car ils n'ont jamais appris à se centrer sur les autres (...) comme eux-mêmes ne tiennent pas beaucoup à la vie, ils ignorent plus ou moins la force de la douleur, ils sont incapables de mesurer celles des autres car elle n'a aucun sens pour eux et ils l'infligent donc, sans conscience de la gravité de leur acte (*La Libre Belgique*, 3/12).

Trois questions à Jorge Palma

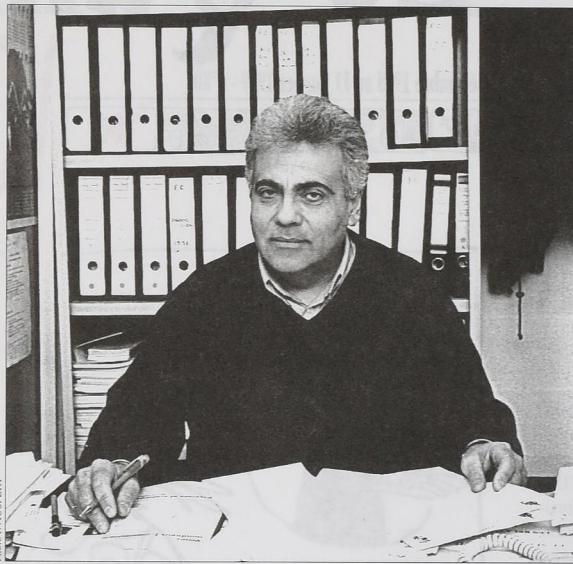
Jorge Palma est chargé de recherches associé au service de Science politique et coordinateur administratif des formations complémentaires, à horaire décalé, de la faculté d'Économie, de Gestion et des Sciences sociales de l'ULg. Sous le régime de Pinochet, il a été, à Santiago, l'un des dirigeants de l'Association des parents de disparus.

Le Quinzième jour : Comment avez-vous réagi le 25 novembre dernier à l'annonce de la décision, prise par la Chambre des Lords britannique, de refuser l'immunité à l'ancien dictateur chilien Augusto Pinochet ?

Jorge Palma : Avec beaucoup de joie, évidemment, en tant qu'ancien prisonnier dans le Chili de Pinochet et réfugié politique en Belgique depuis 1978. Mais j'ai de suite pensé aussi aux victimes de la dictature, plus particulièrement à un membre disparu de ma famille ainsi qu'à l'avenir immédiat, car tout n'est pas gagné pour autant : pas mal d'obstacles subsistent, liés pour la plupart aux implications politiques et juridiques du processus d'extradition vers l'Espagne.

Le Q. J. : Pourriez-vous préciser en quoi consistent ces obstacles politiques et juridiques ?

J. P. : Sur le plan politique, le problème principal découle du fait que le ministre de l'Intérieur britannique dispose dans cette affaire d'un pouvoir discrétionnaire : étant soumis à des pressions multiples – les dernières en date émanant du gouvernement chilien et de l'administration américaine –, il pourrait être tenté de se servir de ce pouvoir sans se référer aux instances judiciaires et aux lois qui réglementent la procédure d'extradition entre le Royaume-Uni et l'Espagne. Hypothèse qui



À Santiago, Jorge Palma était, sous le régime de Pinochet, l'un des dirigeants de l'Association des parents de disparus.

pourrait l'amener, comme il l'a laissé entendre fin octobre, à libérer Pinochet pour des "raisons humanitaires". Par ailleurs, du point de vue juridique, dans le cas de figure où M. Straw permettrait le 11 décembre (ou avant) que soit entamée la procédure d'extradition, les obstacles ne manqueraient pas non plus : il suffit de penser aux multiples possibilités de recours en appel de l'accusé lui-même. Ce qui pourrait prendre du temps : de six mois à plusieurs années ! Pinochet devenant un hôte très encombrant ! Comment, dès lors, ne pas être tenté par une mesure de libération ou d'expulsion vers

le Chili ? C'est la raison pour laquelle les Chiliens - du pays et de l'extérieur - font campagne pour demander au gouvernement de Tony Blair d'agir en sorte que la décision finale soit prise essentiellement en soumettant l'affaire aux instances judiciaires et en vertu des seules considérations politiques.

Le Q. J. : Estimez-vous que la décision des juges-Lords représente une étape historique vers la fin de l'impunité dont bénéficiaient jusqu'ici les dictateurs ?

J. P. : Cette décision peut sans conteste représenter un premier et important jalon. La Grande-Bretagne a en partie rompu avec sa tradition d'insularité et franchi un pas vers sa rencontre avec les thèses européennes plus modernes en vigueur actuellement dans la plupart des États du Continent. En ce sens, la résolution des Lords a en quelque sorte fait avancer le droit international – et le droit britannique en matière d'immunité souveraine. On peut en tout cas espérer qu'elle contribuera à la mise en place effective de la Cour pénale internationale, dont la création sur le papier a été décidée à Rome en juillet dernier. Mais cela n'ira pas sans peine...

Propos recueillis par Henri Deleersnijder
(le 3 décembre 1998)

« L'homme reste un loup pour l'homme »

Carte blanche



Photo S. CHARLOT

1848. L'esclavage est aboli dans les colonies françaises des Caraïbes. Nombreux sont ceux qui invoquent sans cesse les Lumières et les Droits de l'homme qui ont ignoré le 150^e anniversaire de cet événement. Qui sait qu'il y a eu plusieurs lois abolitionnistes, et que la maturation de l'idée de la liberté pour tous s'est faite selon des étapes et à un rythme différents dans chaque nation colonisatrice ?

Parler des Droits de l'homme ne demande que les mots pour le faire, mais il est beaucoup plus difficile de les mettre en pratique et de les donner à tous. Surtout lorsqu'on donne au terme d'homme un contenu variable ou qu'on en limite l'application à certains individus.

De l'homme devenu bien de consommation par prise de guerre ou naissance servile, à l'être humain déshumanisé pour raisons d'intérêts économiques ou d'idéologies totalitaires, il n'y a qu'un pas semble-t-il. Pourtant la démarche politique, philosophique et éthique est différente. Le premier a perdu son statut, l'autre n'en a pas reçu. Du moins de la part de ces civilisations qui se prétendaient tellement évoluées et riches intellectuellement et spirituellement, qu'elles décidèrent un jour d'éduquer les autres qui ne leur avaient rien demandé. Prétexe et excuse pour la mégalomanie, la soif de richesse et de pouvoir, et les arbitrages en tout genre.

150 ans de Droits de l'homme. Quelle différence aujourd'hui avec hier ? Les esclaves entassés dans les bateaux négriers, humiliés, dépossédés, privés de leurs références, ont beaucoup de similitudes avec les *Untermenschen* serrés dans les wagons à bestiaux nazis. Les enfants vendus en Guinée pour un peu de verroterie par des chefs sans scrupules ne sont-ils pas les mêmes enfants vendus 150 ans plus tard pour les bordels de Bangkok ou les mines de Bolivie ?

Les Droits de l'homme. Un anniversaire célébré en Belgique, peu concernée dit-on par l'abolitionnisme. « Nous ne sommes pas responsables; nous n'avons rien à voir avec cela. » Pourtant, quels qu'en soient les motifs, la seule colonie belge a payé très cher son accession à la civilisation blanche et européenne.

L'esclavage, c'est bien plus que la privation de la liberté. Punitions, humiliations, harcèlement, mariages forcés, viols, mutilations, torture et même mort sont autant de moyens qui ont contribué à briser des êtres humains, enfants comme adultes. Les particularités raciales et ethniques (principalement), nationales et religieuses ensuite, sociales et sexuelles enfin, ont quant à elles constitué des justifications complémentaires à la déresponsabilisation et à l'absence d'une solidarité, sinon universelle, du moins intraculturelle.

« Ceux qui ont oublié le passé sont condamnés à le revivre. » Que faisons-nous pour éviter cela ? Dans un système de plus en plus individualiste, nous nourrissons la pensée unique et notre bonne conscience avec des protestations effarouchées, des discours circonstanciés, des comités d'éthique et des colloques pleins de bons sentiments. La signature de traités et de conventions ne présume en rien de leur respect et de leur application.

En quoi le fait que l'esclavage appartienne au passé serait-il un argument qui permette aux générations actuelles de se prétendre plus évoluées, plus sages, plus tolérantes, en un mot plus humaines que leurs ancêtres ?

Les discriminations de l'homme à l'égard de ses semblables varient avec les lieux et les époques. Mais hier comme aujourd'hui, elles trouvent leur source dans l'ethnocentrisme et le besoin qu'éprouve l'individu de classer et de hiérarchiser selon des échelles de valeurs. L'observation du monde qui nous entoure est significative. Que recouvrent les termes de solidarité, de tolérance et d'ouverture ? Après les bonnes intentions et leur récupération médiatique et politique, que reste-t-il d'autre que les images d'un monde manichéen où la barbarie est toujours le fait des autres ?

150 ans après l'abolition de l'esclavage, le totalitarisme économique-politique qui réduit la société à un marché fait se perpétuer esclavagistes et esclaves, exclus et exclus d'un système prétendument démocratique où l'homme reste un loup pour l'homme.

Si les intellectuels en général et les universitaires en particulier ne doivent pas avoir la prétention de pouvoir changer à eux seuls cette réalité, ils ont au moins la responsabilité de fournir à tous les niveaux de leur travail les outils et les éléments qui peuvent aider à des choix déterminants : par exemple, entre le technocentrisme et l'humanisme; entre le conformisme et la liberté de penser; entre l'arbitraire et les Droits de l'homme.

Chris PAULIS
1^{re} Assistante
Maître de conférences
Anthropologie de la Communication



A. Bodson arpente toujours les couloirs universitaires

L'ancien Recteur n'a, finalement, jamais arrêté. Avec Jacques Berleur, recteur honoraire des Facultés universitaires Notre-Dame de la paix à Namur, il vient de présenter au ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, William Ancion, les priorités pour une politique universitaire en Communauté française de Belgique. Il en retrace, en exclusivité pour Le Quinzième jour, les idées fortes.

Le Quinzième jour : En un mot, pouvez-vous nous retracer l'origine de ce projet ?

Arthur Bodson : Comme nous l'expliquons très bien dans l'introduction, il y a longtemps qu'un débat global à propos de la politique universitaire, associant le monde politique et le monde universitaire, devant l'ensemble des milieux intéressés et sous les yeux de l'opinion publique, n'a plus eu lieu. Sinon à propos de la politique d'ajustement, ou plutôt de réduction budgétaire.

Le Q. J. : L'objectif était alors de dépasser cette problématique...

A. B. : Tout à fait. Il faut maintenant parler d'autre chose que d'argent. Et établir, comme l'indique le titre de "la brique" (ndlr : le rapport compte 250 pages), les urgences pour une politique universitaire en Communauté française. Prenez la problématique des compétences par exemple. Il s'agit dès maintenant de savoir comment, en Communauté française, nous

situer par rapport à l'Europe. Comment notre petite île va se défendre au milieu de l'océan.

Le Q. J. : Justement, comment les universités en Communauté française doivent-elles se positionner sur le plan européen ?

A. B. : En adoptant plus que jamais notre devise nationale, "L'union fait la force". C'est ici que se pose un choix politique crucial, sans doute le plus stratégique et le plus fondamental de tous. Ou l'on croit que la collaboration interuniversitaire est notre meilleur atout, ou l'on croit que c'est par la libre concurrence que le meilleur résultat sera atteint et on laisse alors jouer les stimuli du huis clos budgétaire, de la rivalité idéologique, des alliances de circonstance. Inventer les modalités de la pacification et de la collaboration tout en maintenant indispensable l'émulation, tel est le vrai défi.

Le Q. J. : Comment cela pourrait-il se traduire pour l'université de Liège ?

A. B. : J'attendais cette question... Quoi qu'il se passe dans le petit monde universitaire francophone, rien ne doit être traité sans que l'université de Liège ne soit autour de la table ! Et ne fasse partie des négociations. Cette remarque est d'ailleurs valable pour les autres universités. Toutes les innovations doivent être synchronisées, coordonnées entre les différentes institutions. Beaucoup de choses très intéressantes se font dans notre petit pays, mais personne ne sait ce que l'autre fait. C'est dommage. Il y trop d'initiatives sauvages. Or, on le sait, la division affaiblit.

Le Q. J. : Quelle grande idée, selon vous, doit être retenue de cette vaste étude ?

A. B. : Le rapport aborde toute une série d'aspects très importants. Le contexte a évolué, les institutions universitaires doivent en quelque sorte suivre.

Le Q. J. : Comment ?

A. B. : En adaptant, en partie, leur structure et leur organisation. Nos propositions vont dans ce sens. Je vous parlais il y a un instant de la devise nationale... Pourquoi ne pas réduire l'offre universitaire à cinq pôles : Bruxelles, Louvain-la-Neuve, Liège, Namur et Mons ? Il faut également favoriser davantage les passerelles entre l'enseignement universitaire et le supérieur non universitaire. Enfin, les cursus d'études doivent être revus et l'accès aux nouvelles technologies aussi. Il faut vivre avec son temps. Je terminerai en maintenant que les petites sections ne doivent plus constituer les cibles favorites des censeurs de notre système universitaire.

Le Q. J. : Vous faites allusion à la loi de financement...

A. B. : Effectivement. Même peu fréquentées, les plus petites sections doivent être maintenues et favorisées au même titre que les "grosses". Le nombre d'étudiants attirés par une discipline ne peut constituer à lui seul la pierre de touche de son intérêt ou de sa nécessité. La loi de financement montre ici ses limites.

Le Q. J. : Comment voyez-vous l'avenir des universités en Belgique francophone ?

A. B. : Interuniversitaire et ouvert aux idées. De tout temps, les idées dominantes ont essayé de s'accaparer les institutions universitaires. Mais celles-ci doivent résister. L'Université doit être un lieu de débat et de réflexion. Et en aucun cas servir exclusivement une seule pensée.

Propos recueillis par Alain Vaessen

M. Focroulle : éminence grise ou précieux partenaire ?

« Le pouvoir, pour exister, ne doit pas s'exercer » : voilà un principe que ne nierait pas le vieux maître chinois Laozi. Nous l'avons cependant entendu énoncer par le jeune et nouveau Commissaire du gouvernement près l'université de Liège, Marc Focroulle. Rencontre et éclaircissements.

Rien ne ressemble moins à l'ancre d'un sage taoïste que le bureau clean et panoramique de Marc Focroulle, situé à un jet de pierre du bâtiment central de la place du 20 Août. Tout ici respire l'ordre et la fonctionnalité, et le dépouillement des lieux, pour élégant qu'il soit, rappelle plus la rigueur de gestion que le détachement existentiel recommandé dans le Livre de la Voie et de la Vertu.

Et pourtant, il y a quelque chose du non-agir cher au taoïsme dans la façon dont le nouveau représentant du gouvernement de la Communauté française, désigné en septembre dernier pour une durée de quatre ans en remplacement de Georges Bovy, conçoit son autorité de contrôle et de tutelle sur l'ULG. « J'exerce un contrôle préventif plutôt que répressif. Si je dois intervenir, c'est qu'il y a un problème. Or, ma philosophie, c'est de régler les problèmes avant qu'ils ne se posent. »

La rigueur salvatrice

Profession de foi qui se veut constructive, en une matière hautement périlleuse, puisque ce porteur d'une licence en Droit et d'une licence en Droit fiscal de l'ULG, ancien chef de cabinet du ministre fédéral des Transports Michel Daerden, est amené à surveiller l'usage



Marc Focroulle : un commissaire du gouvernement plutôt philosophe.

que fait des deniers publics son ancienne alma mater. Celle-ci, qui compte environ 14 000 étudiants et emploie plus de 3 500 personnes, reçoit de la Communauté une allocation de fonctionnement s'élevant à quatre milliards. Budget dont il s'agit de contrôler l'utilisation et qui dépend du nombre d'étudiants finançables, dans le cadre de l'enveloppe fermée. « C'est le Commissaire qui valide l'inscription », précise M. Focroulle, « mais c'est à l'Université elle-même de diffuser en son sein une information correcte, notamment en ce qui concerne le cas des trisseries et la situation de certains étudiants étrangers. De manière à éviter toute mauvaise surprise. »

Bref, à chacune des dix institutions universitaires francophones d'être attentive à organiser des enseignements pour étudiants finançables. Car c'est l'autorité de tutelle – autrement dit le ministre William Ancion – qui, en dernière instance, décide.

Éloge de l'ouverture

Le commissaire ne serait-il donc qu'un "gardien du temple" budgétaire, drapé dans un rigorisme sourcilieux ? « Je ne me sens pas l'âme d'une belle-mère, rétorque l'intéressé, car je travaille en étroite collaboration avec l'Administrateur, le Recteur et le Vice-recteur ainsi qu'avec le Conseil d'administration, qui est l'organe suprême de gestion de l'Université. » Le temps de l'exercice solitaire du pouvoir est révolu, tout comme celui du travail en vase clos. Il est impératif, par ailleurs, que l'Université s'exprime à l'extérieur de son enceinte et qu'elle rayonne au travers de nouveaux projets : centre de savoir et de recherche, elle doit être aussi « le monde qui fait avancer le monde ».

À cet égard, il n'est pas inintéressant d'apprendre que M. Focroulle a également en charge le CHU et la Faculté universitaire des Sciences agronomiques de Gembloux. Faut-il voir là un signe annonciateur de prochaines confluences, premiers pas vers une grande université publique wallonne ? On est en droit de se le demander, surtout à l'heure du rapprochement entre l'ULG et les Facultés Notre-Dame de la paix de Namur (voir notre article en p. 5). Un dossier où le Commissaire a évidemment son mot à dire. Mais là aussi, il se montre discret, bien que tout laisse à penser qu'il n'est pas opposé à la mise en place de ce type de collaboration.

Henri Deleersnijder

Promotions



Honoris causa

Marc Richelle, professeur émérite à la faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation, a reçu, le 10 décembre dernier, les insignes de docteur honoris causa de l'université de Lleida en Espagne.

Academia Europæa

Jean-Claude Gérard, professeur de Physique atmosphérique et planétaire, est devenu membre de l'Academia Europæa et plus précisément de la section Earth & Cosmic Sciences.

Association des professeurs

Le 13 octobre dernier, le comité de l'Association des professeurs de l'université de Liège a été quelque peu modifié. En voici la nouvelle composition : **Arlette Noels-Grotsch** (Sciences), présidente; **Guy Dandridge** (Médecine), vice-président; **Michel Herbet** (Droit), vice-président; **Albert Bolle** (Sciences appliquées), trésorier; **Guy Maghuin-Rogister** (Médecine vétérinaire), secrétaire; **Albert Corhay** (Économie, Gestion et Sciences sociales); **Paul Delnoy** (Droit); **Jean-Jacques Deltour** (Psychologie et Sciences de l'éducation); **Jean Frenay** (Sciences appliquées); **Jean-Pierre Gaspard** (Sciences); **Robert Laffineur** (Philosophie et Lettres); **Christian Mormont** (Psychologie et Sciences de l'éducation); **Baudouin Nicks** (Médecine vétérinaire); **Guy Plomteux** (Médecine) et **Siegfried Theissen** (Philosophie et Lettres). Ajoutons que le Pr Theissen est également le représentant du Comité des professeurs des universités francophones de Belgique auprès de l'International association of university professors and lecturers (IAUPL).

Nominations

Jean Marchal, professeur à la faculté des Sciences appliquées (Système de transport et constructions navales), a été nommé en qualité de membre titulaire de la classe des Sciences techniques de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

Guy Dandridge, professeur à la faculté de Médecine, a été nommé secrétaire du Comité des professeurs des universités francophones de Belgique (CPUFB).

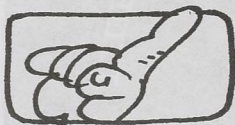
Prix

Alain Demeulenaere, docteur en Sciences appliquées de l'université de Liège, et **Olivier Léonard**, chargé de cours à la faculté des Sciences appliquées de l'ULG, ont reçu le Bi-annual award Iwan Åkerman 1998 d'un montant de 25 000 Ecu.

Décoration

Joseph Smits, chef de recherches au Centre environnement de l'ULG a reçu, le 26 novembre dernier, la médaille de l'eau 1998 décernée par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse (France).

Bonnes affaires



Prix R. Vanthournout

Attribués pour la septième fois en mai 1999, les prix Roger Vanthournout couronneront des actions développées en Wallonie et à Bruxelles, au cours des trois dernières années, pour la promotion de l'économie sociale et de l'emploi des personnes peu qualifiées. L'un de ses prix sera attribué à un travail de recherche en matière d'économie sociale. Le lauréat bénéficiera de la publication et du financement de son ouvrage aux éditions Luc Pire, collection Documents. Candidatures à adresser avant le 15 mars 1999.

Renseignements complémentaires et formulaire d'inscription : Prix R. Vanthournout, rue de Steppes 22, 4000 Liège. Tél. : 04/227.58.89, e-mail : ages@skynet.be. Consultez également http://www.econosoc.org/publications/fr_pub.htm

Informatique

Le prix IBM Belgium d'Informatique 1999, d'un montant de 75 000 FB, récompense le meilleur mémoire de licence ou de fin d'études de 2^e cycle apportant une contribution originale aux Sciences de l'informatique et à ses applications. Les candidatures doivent être introduites sous pli confidentiel avant le 1^{er} février 1999 et ce, au moyen du formulaire disponible au FNRS. Le dossier comprendra par ailleurs une liste bibliographique et deux exemplaires du travail présenté.

Renseignements : FNRS, rue d'Egmont 5, 1000 Bruxelles. Tél. : 02/504.92.40

Prix R. De Cooman

D'un montant de 700 000 FB, le prix René De Cooman est décerné à un chercheur belge de moins de 45 ans ayant apporté une contribution marquante au problème du vieillissement. Les candidatures doivent être adressées avant le 1^{er} mars 1999 et être accompagnées du curriculum vitae du candidat, d'un mémoire de synthèse exposant l'essentiel de ses travaux et d'une liste bibliographique complète de ses publications. Le tout en cinq exemplaires.

Renseignements : Fondation René De Cooman, rue de Götze 706, 6110 Montigny-Tilleul.

Prix Jean Gol

Prix annuel d'une valeur de 100 000 FB, le prix Jean Gol couronne un diplômé de deuxième cycle de l'université de Liège dans le domaine du Droit ou de l'Information-Communication. Les candidats enverront, en quatre exemplaires, la description de leur projet, en maximum deux pages dactylographiées, leur curriculum vitae et un avis motivé de un ou deux membres du personnel académique ou scientifique permanent de l'ULg aux secrétariats des deux facultés concernées (Droit et Philosophie et Lettres) et ce, avant le 1^{er} mars 1999.

Renseignements : Secrétariat central de l'université de Liège, 04/366.52.23

Pour d'autres Bonnes affaires, consultez <http://www.ulg.ac.be/ardev>

La tétracycline perce les mystères de la parodontite

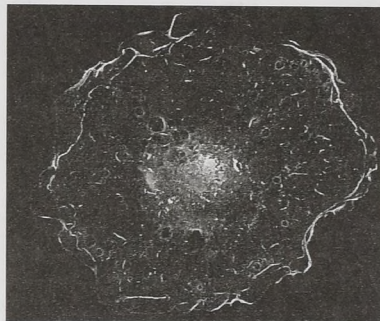
Très convoité, le prix SmithKline Beecham en Odonto-Stomatologie vient de couronner les recherches sur les effets non-antibiotiques de la tétracycline menées par le Dr Rompen et son équipe. Les conclusions des chercheurs liégeois montrent, en effet, que cette substance antibiotique pourrait être utilisée à d'autres fins que le traitement de la parodontite.

Éric Rompen, chef de travaux à la faculté de Médecine, dirige de jeunes chercheurs dans la voie qu'il a tracée : celle de l'étude des mécanismes de régénération des tissus parodontaux. Les huit années passées depuis qu'il a déposé sa thèse de doctorat en Médecine dentaire n'auront pas suffi à saisir tous les aspects de la parodontite, une pathologie caractérisée par la destruction des tissus de soutien de la dent et qui touche, à des degrés divers, pas moins de 80 % de la population.

En marge de son enseignement de l'art "sur fauteuil" – comme disent les blouses blanches de Dentisterie –, le Dr Rompen guide les recherches fondamentales de Marianne Lauricella et Alain Vanheusden. Ensemble, ils tentent de percer les mystères de la parodontite. Plutôt avec réussite si l'on veut bien considérer à sa juste valeur le prix *SmithKline Beecham* de la Médecine dentaire qu'ils viennent de recevoir. Attribué tous les deux ans, le petit frère du fameux prix SB de la recherche médicale, doté d'un crédit de 250 000 FB, récompense ainsi, pour la première fois, des chercheurs liégeois.

Trouvailles en cascade

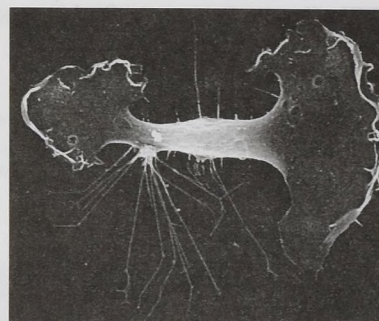
Le titre de la recherche des trois liégeois – "Effets non-antibiotiques de la tétracycline" – est, il est vrai, un peu "barbare". Mais il s'explique aisément. En fait,



En présence de tétracycline, l'ostéoblaste humain cultivé *in vitro* s'étale mieux, plus vite et produit de nombreux filaments d'ancrage.

la tétracycline est une substance antibiotique utilisée en Médecine depuis les années quarante. Pourtant, et cela peut paraître étonnant, on vient à peine de se rendre compte que ses effets n'étaient pas uniquement antibactériens. En effet, la tétracycline favorise, entre autres, la cicatrisation des plaies. Outre les dentistes, cette découverte devrait nécessairement intéresser les dermatologues (ce qui expliquerait, au passage, pourquoi les recherches de l'équipe du Dr Rompen ont principalement été abritées par le laboratoire de Biologie des tissus conjonctifs des Pr Nussgens et Lapière).

Quand il cherche à traiter la parodontite, le dentiste lutte d'abord contre les bactéries fixées à la surface de la racine mais il essaie ensuite, si possible, de refonder du ligament et de l'os. La tétracycline est alors utile à différents niveaux. Ses principaux effets non-antibiotiques sont de trois ordres. Tout d'abord, avide de calcium (présent en haute concentration dans les dents), elle "nettoie" puissamment la racine de la dent. Ensuite, lorsque les trois chercheurs ont prélevé des cellules de gencive, des ligaments ou des cellules osseuses (appelées ostéoblastes), pour les cultiver *in vitro*, ils se sont aperçus que la tétracycline accélérât la réadhésion à la



parodontite, et donc pas à la seule racine comme on le pensait jusqu'alors. Enfin, dernier aspect de ces trouvailles en cascade, on sait à présent que la tétracycline est capable de stimuler les mécanismes de formation osseuse tant *in vitro* qu'*in vivo*.

De nouvelles perspectives

Les résultats de ce travail innovateur de longue haleine laissent incontestablement présager de nouvelles perspectives de recherches. Et rien qu'en Dentisterie, les promesses thérapeutiques ne manquent pas. Il arrive de plus en plus fréquemment, en effet, que les dents soient remplacées par des implants artificiels directement placés dans l'os, opération qui nécessite la reformation de cellules osseuses de jonction, processus également accéléré par la tétracycline.

Cinquante ans déjà qu'on utilise la tétracycline en Médecine dentaire ! Et l'on vient à peine de se rendre compte qu'elle occupe une place d'importance. La recherche a décidément de bien beaux jours devant elle.

Xavier Degraux

La spiruline, une algue en voie de développement

Cortès, déjà, décrivait comme les Aztèques utilisaient la spiruline séchée dans leurs aliments. Il faut dire que cette micro-algue nourrit bien son homme. Sa teneur en protéines est proche de 70 % (11 % pour le blé, 25 % pour la viande séchée) et sa richesse en vitamines, en pigments et en acides gras insaturés ne fait, aujourd'hui, plus l'ombre d'un doute. Sous les climats les plus cléments et en eau bicarbonatée, la magie de la photosynthèse est susceptible d'en produire jusqu'à 60 tonnes sèches par hectare et par an, soit plus de 10 fois le rendement céréalière.

Au sein de notre Institution, le Centre universitaire de biologie algale (CUBIA) est persuadé que cette fiche technique est particulièrement avantageuse. C'est même là le postulat de départ de ses actions. « *L'asbl, fondée il y a deux ans, réunit des universitaires et des*

spécialistes liés à l'implantation de cultures de micro-algues, explique son directeur M. Brouers, maître de conférences en nos murs. Une fois l'étude de faisabilité achevée, elle peut aider à la mise en place des installations (d'où une collaboration intense avec le Laboratoire de photobiologie de l'ULg), mais ne participe ni à son exploitation commerciale ni à son financement. » L'asbl n'hésite pas non plus à organiser visites d'écoles et conférences afin de poursuivre la sensibilisation et la promotion des micro-algues.

En peu de temps, le CUBIA a multiplié les contacts avec l'étranger (Tunisie, Maroc, Martinique...). Et les projets continuent de pleuvoir. Un projet relatif aux potentialités d'épuration des eaux par les micro-algues est introduit à la Région wallonne. Aux Pays-Bas, on planche sur la reconversion d'anciennes serres d'horti-

culture. C'est principalement dans les pays en voie de développement que la production de spiruline pourrait prendre tout son sens. Au Tchad, par exemple, la spiruline pousse spontanément au nord du lac Tchad et pourrait rapidement être transformée en nourriture.

Les différentes applications cosmétiques de la spiruline (crème, aseptisant...) se développent rapidement. Mais surtout, c'est toute la question de l'avenir alimentaire d'une planète au taux de croissance démographique en pleine (r)évolution qui est soulevée. La spiruline, aliment toujours non-conventionnel (on estime à 2 sur 10 le nombre de personnes qui ont connaissance de son existence, et à 0,5 ceux qui en consomment), pourrait s'avérer un des éléments de réponse. N'oublions pas que l'eau recouvre plus de 70 % du globe.

X. D.



Photo A. FRANCESCO

Le 26 novembre dernier, l'université de Liège a remis les insignes de docteur *honoris causa*, promotion 1996-1997, à sept personnalités scientifiques de renommée mondiale. De gauche à droite à l'avant plan : Kumiharu Shigehara (secrétaire général adjoint de l'OCDE), Marc Girard (professeur à l'Institut Pasteur de Paris et responsable de l'unité de Vaccinologie), Michael Roberts (professeur à l'université du Missouri, spécialiste de la Biologie de la reproduction), Miroslav Skalous (professeur à l'université technique de Prague, spécialiste des Constructions métalliques), Louis Legendre (Professeur à l'université Laval de Québec, spécialiste de l'Océanographie biologique), Jean-Marie Martin (Professeur à l'université Pierre et Marie Curie et directeur de l'Institut de Biogéochimie marine de l'École normale supérieure de Paris) et Johan van Benthem (professeur à l'université d'Amsterdam et de Stanford, spécialiste de la Logique).



Fac à Fac

Une licence liégeoise en Droit à Namur ?

Le Conseil d'administration de l'ULg a entériné, à une large majorité, un accord de principe qui devrait donner naissance, en septembre prochain, à une licence liégeoise en Droit à Namur. Le dossier va suivre son chemin... parsemé d'embûches.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, nul ne sait encore si le ministre de l'Enseignement supérieur de la Communauté française, William Ancion, donnera raison ou tort au recours suspensif introduit par Luc Molitor - à ne pas confondre avec Michel Molitor, son frère, vice-recteur de l'UCL -, son commissaire auprès des Facultés universitaires Notre-Dame de la paix (et de l'UCL) contre le projet namuro-liégeois qu'il estime « non-conforme aux habilitations des universités ».

D'après la loi, les FUNDP ne sont pas habilitées à organiser un deuxième cycle en Droit. Soucieuse d'offrir un cycle complet, l'université namuroise a initié, il y a quelques mois, un dialogue avec les instances de l'ULg. Selon les textes de loi toujours, notre Université, publique et pluraliste, peut étendre géographiquement son site universitaire (contrairement à l'UCL et l'ULB). Résultat : les deux universités mosanes ont manifesté le souhait d'esquisser ensemble les premiers traits d'une collaboration portant sur une licence en Droit. Si le projet est suivi dans les actes, l'ULg le concrétisera, dès septembre 99, dans les murs (loués) des FUNDP, à Namur. Un accord de principe qui porterait sur 20 ans.

Intérêts en commun

« Deux comités paritaires plangent d'ores et déjà sur une harmonisation des programmes, la désignation des



Le ministre Ancion émettrait a priori un avis négatif sur le dossier namuro-liégeois. Or, pour le recteur Legros, il est du rôle de l'ULg d'initier le mouvement de regroupement.

enseignants (sur base d'un volontariat) et, plus globalement, sur l'organisation pratique de la licence, nous a expliqué Willy Legros, recteur de l'ULg. La maîtrise de la licence est entièrement sous notre contrôle. »

Les enjeux du projet sont évidemment d'importance. Jusqu'ici, l'ULg accueillait à bras ouverts les quatre ou cinq candidats namurois (sur 250) qui s'inscrivaient en licence. Or, qui dit étudiants supplémentaires dit financement supplémentaire.

À l'ULg, on entend bien conserver la licence en Droit au Sart Tilman mais, parallèlement, se poser sur de nouveaux terrains. Namur, pour sa part, devrait elle aussi mesurer rapidement les retombées de l'accord, ne fût-ce qu'en jetant un œil sur les statistiques des premières candidatures en Droit, (enfin) assurées de pouvoir poursuivre leurs études dans la capitale wallonne. Les nouveaux partenaires devraient donc se retrouver bien avant l'heure de l'addition.

Recours et regroupement

Mine de rien, il s'agirait d'un sacré pavé dans la mare universitaire francophone, destinée d'évidence à se restructurer sous peu. Un paysage que nombreux voudraient recentrer autour de cinq grands pôles (pour 10 institutions). « Tout à fait, nous a confié M. Legros, nous devons optimiser les moyens. Pas question d'absorber qui que ce soit ! Il est de notre rôle d'université publique d'initier le mouvement de regroupement. Je voudrais créer une confédération, une université wallonne de dimension européenne, avec toute une série de centres de compétences ».

Pour sa part, le recteur de l'UCL, Marcel Crochet, distingue le fond et la forme : « Nous sommes d'accord pour l'optimisation... mais dans la légalité. Je fais confiance au ministre Ancion. Il est inutile d'attiser le débat avec des déclarations intempestives. Le problème est complexe. » C'est toute la question du recentrement autour de grands pôles qui est posée. Et M. Crochet d'ajouter que « le vrai débat n'a(vait) pas encore eu lieu. Il doit se faire entre Recteurs et en présence du Ministre. »

Le ministre Ancion (PSC) s'est contenté d'affirmer « qu'il faut transcender les querelles sous-régionalistes, tenter la pacification et restructurer en profondeur le système universitaire au sens large. Si les universités francophones ne se regroupent pas autour de cinq pôles, certaines ne passeront pas le cap de l'internationalisation. » Cela ne l'a pas empêché d'émettre « a priori, un avis négatif sur le dossier namuro-liégeois ». A priori mais, en coulisses, le ministre multiplie les rencontres avec tous les recteurs. Il est vrai qu'en cette période préélectorale, le dossier est (forcément) plus épineux.

Xavier Degraux

Mieux vaut naître en janvier qu'en décembre

Dorénavant, pour naître égaux et pouvoir truster fièrement les premiers bancs de la classe, les futurs chérubins seront-ils en droit d'exiger de leurs parents qu'ils cessent de procréer durant les derniers mois de l'année ? Car la chose est maintenant prouvée : les enfants issus de l'euphorie post-printanière ont plus de chances de présenter un retard scolaire que leurs condisciples nés en janvier.

Loin de vouloir gonfler les rangs des détracteurs du système éducatif, Christian Monseur (assistant de recherche au service de pédagogie expérimentale) vise avant tout à conférer, à travers son rapport, une mesure objective à un phénomène qui ne relevait jusqu'alors que de la simple assertion du corps enseignant : « Cet enfant est de la fin de l'année ». Car à plus large échelle, en Communauté française, on se rend compte que le système des classes d'âge génère de véritables iniquités.

La loi du plus fort.

C'est en préparant une recherche internationale que Monseur a saisi l'occasion de vérifier son hypothèse en récoltant, tous réseaux confondus, les chiffres de population de la deuxième année de l'enseignement secondaire francophone. Excluant les incertitudes liées à un simple échantillonnage, ces données exhaustives ont révélé que 31 % des élèves présentent au moins un an de retard, 66,9 % sont dits « à l'heure » et 2,1 % sont avancés d'un an.

Or, il apparaît que 6 % des élèves en retard sont nés au mois de janvier alors que près de 12 % d'entre eux sont nés au mois de décembre. Ce rapport du simple au



Les petites têtes blondes nées à la fin de l'année auraient plus de chances d'accuser un retard scolaire que leurs camarades nés en janvier.

double s'accroît davantage lorsque l'on focalise son attention sur les écoliers en retard de deux ans : 154 sont nés en janvier et 457 en décembre. Soit le triple ! Quant aux prodiges en avance d'un an, il en ressort que la moitié est native de janvier. Cette hétérogénéité se manifeste dès les premières années du primaire où l'écart d'âge est d'autant plus agissant que les élèves sont jeunes.

L'élasticité du niveau d'exigence.

Au vu de ce constat et loin de vouloir se lancer dans une virulente diatribe à propos du système éducatif, Monseur blâme simplement les règles d'obligation scolaire. « Actuellement, l'enseignement est fondé sur les classes d'âge. Les élèves accèdent à la première primaire en septembre de l'année de leur six ans. Or, les écarts d'âge qui en résultent sont énormes dès l'entrée en scolarité. » Et de préconiser une solution « Puisqu'on ne peut raisonnablement exiger une régulation des naissances ni multiplier les rentrées scolaires afin de réduire les disparités d'âge, il faudrait alors fixer le niveau d'exigence de manière objective et non plus relative. »

En effet, à l'heure actuelle, les exigences fixées par les enseignants à l'ensemble du groupe ont tendance à s'adapter au niveau des meilleurs ce qui se fait inévitablement au détriment des plus faibles. Or dans l'absolu, ces derniers ne se situent pas forcément en deçà des exigences liées au programme scolaire. Clairement, il s'agirait de moduler les moyens, de manière à aboutir plus équitablement à des fins communes et de veiller à ce que les élèves moins matures puissent progresser à leur rythme.

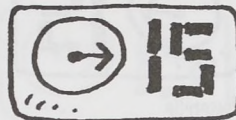
Il n'est nullement question de brider la créativité des enseignants dans l'optique où cette mesure les inciterait plutôt à personnaliser leur manière de mettre les enfants à niveau. Une certaine autonomie serait alors restituée aux écoles, une fois les objectifs clairement définis. « Il est également important d'établir une pédagogie différenciée en fonction des besoins des élèves », souligne Monseur.

Sachant que les établissements d'instruction dispensent actuellement un enseignement trop inégal, l'idée converge tout à fait avec le décret de Laurette Onkelinx incluant les fameux socles de compétences (le rapport ayant reçu de la part du cabinet de la ministre un accueil allant de l'étonnement à l'approbation). Ceux-ci tendent à fixer précisément le niveau d'apprentissage et les critères d'évaluation sur base des compétences et non plus d'un monceau de connaissances.

Pour affiner son étude, Christian Monseur suggère de l'étendre aux 800 000 élèves de la Communauté française, ce qui permettra d'ébaucher de véritables explications après avoir isolé la problématique. D'ici à ce qu'une corrélation entre la couleur du cartable et le taux de redoublement ne se fasse jour...

Fabrice Terlonge

15 jours 15 secondes



Karaoke...

Le 28 janvier prochain à 20h au Casino de Chaudfontaine, faculté des Sciences et faculté de Médecine s'affronteront au cours d'un karaoké. Si la lutte risque d'être acharnée, elle aura lieu sous le signe du cœur et plus précisément au profit du Télévie 99. Les deux équipes ont déjà été partiellement constituées. Nous ne résistons pas à vous en dévoiler la composition. Pousseront la chansonnette pour la faculté des Sciences : le doyen Houssier, les Pr Frère, Martial et Van de Vorst sans oublier le Vice-recteur Rentier. Du côté des médecins, le doyen Boniver, les Pr Foidart, Koulikischer, Drefnes et Herne tenteront de tenir la note. Par ailleurs, vous découvrirez, hors concours, un duo de choc et de charme : Claire B. et Cécile K. Pour arbitrer le match, un animateur karaoké professionnel et un animateur nouvellement promu, le Pr Castronovo. Un jury de 10 étudiants et 10 membres du personnel scientifique désignera l'équipe vainqueur et la ou le chanteur qui se sera vocalement distingué(e).

... pour le Télévie

Après délibération et remise des prix, la scène disparaîtra pour faire place à la piste de danse sur laquelle le DJ Édouard "des planches" vous fera danser jusqu'au bout de la nuit. Des navettes du TEC assureront la liaison entre le casino et la ville de Liège. Si vous souhaitez connaître les performances scéniques et vocales de vos professeurs et/ou collègues, inscrivez-vous dès à présent et jusqu'au 21 janvier en versant votre participation de 250 FB au compte Télévie-Karaoke n°240-0779354-60, sans oublier de mentionner votre nom et le nombre de places souhaitées.

Renseignements : Nathalie Clausse, 04/366.24.88



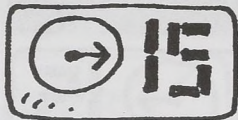
Léguer son corps à la science

Après une expérience menée sur un corps humain dans le cadre d'une enquête judiciaire, l'ULg tient à réaffirmer que les corps légués au service de l'enseignement de l'Anatomie sont utilisés uniquement dans le cadre de la formation des docteurs en Médecine et dans le but de faire progresser les connaissances en matière de santé humaine. Les corps sont donc traités dans un souci de respect de la personne, dans la dignité et la discrétion. Les corps ne font en aucun cas l'objet d'expériences que le public dans son ensemble pourrait juger contraire aux principes mêmes de l'art de guérir.

Déménagement

Le département de français de l'Institut supérieur des langues vivantes (ISLV) a quitté ses locaux de la résidence André Dumont (RAD). Vous pouvez désormais vous adresser au département dans les nouveaux bureaux situés au bâtiment central (place du 20 Août), 2^e entresol, au niveau de la salle de l'Horloge.

15 jours 15 secondes



Passerelle

Entrée en vigueur cette année, l'épreuve préalable aux études de second cycle en Sciences appliquées, orientation ingénieur civil, s'adresse aux candidats en Sciences ou en Sciences agronomiques, aux candidats ingénieur industriel ou aux étudiants porteurs d'un diplôme d'études étranger reconnu équivalent. D'une durée d'un an, l'épreuve préalable constitue une passerelle vers les études de second cycle mais ne conduit pas au grade académique de candidat ingénieur civil. Le programme est fixé au cas par cas par la Commission des admissions, en fonction de la formation et des cours suivis antérieurement par l'étudiant.

Renseignements : M.-M. Cloots, 04/366.94.38



Management local

Le 12 novembre, le LEDAREL (Laboratoire européen d'administration régionale et locale de l'ULg) a diplômé 33 fonctionnaires des pouvoirs locaux (communaux et provinciaux) de niveau I. Le certificat en Management local, valorisable dans le cadre des promotions barémiques, couronne un cycle de formation de 300 heures réparties en six modules : droit public, management des ressources humaines, aménagement du territoire et environnement, finances locales, gestion des missions communales et informatiques. Outre un examen à la fin de chaque module, les participants doivent satisfaire à l'écriture d'un mémoire. Un cycle de 112 heures, constitué d'un tronc commun pluridisciplinaire et de deux modules, est également organisé par le LEDAREL. Les inscriptions pour cette formation à horaire décalé pour 1999 sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 1998.

Renseignements : LEDAREL, 04/366.30.38 ou 04/366.46.84. Inscriptions également via Internet : <http://www.ulg.ac.be/facdroit/scpo/ledarel>



CURL

Le Club universitaire réformes et libertés (CURL) de l'ULg a invité, le 23 novembre dernier, le recteur Legros à venir présenter les enjeux futurs pour l'ULg. L'occasion pour les membres (étudiants, scientifiques, académiques...) de trouver réponses à leurs interrogations sur des thèmes aussi divers que le plan de restructuration 2000-2004 de l'Institution, le financement des cercles politiques étudiants, la formation doctorale ou encore, sujet d'actualité s'il en est, l'installation de l'ULg à Namur. Une discussion qui a été sans conteste très enrichissante pour le président du CURL, Ernst Heinen, et tous les membres présents.

Pour joindre le CURL : Ernst Heinen (président), 04/366.51.70 ou Pierre Renson (secrétaire), 04/254.75.60

Fac à Fac

Vaccinia, le virus bienfaiteur des années passées et à venir

Un virus qui vous veut du bien. Difficile à croire ! Pourtant, il en est un qui apparaît de plus en plus comme un allié important de la recherche scientifique pour la lutte contre les maladies virales. Son nom : vaccinia. Le Quinzième jour vous propose de découvrir un virus pas tout à fait comme les autres.

Véritable mythe, vaccinia a longtemps été confondu avec le virus cowpox – virus utilisé par Edward Jenner en 1796 pour conférer à un garçonnet de huit ans une immunité protectrice envers la variole et ainsi ouvrir la voie de la vaccination. Si vaccinia a su s'imposer dès le 19^e siècle, « personne n'est en mesure de dire, aujourd'hui encore, où et quand il est apparu », fait remarquer Alain Vanderplasschen, chercheur qualifié au service d'Immunologie-Vaccinologie du Pr P.-P. Pastoret à la faculté de Médecine vétérinaire de l'ULg. Son extinction à l'état naturel est d'ailleurs tout aussi mystérieuse. « S'il a pu arriver jusqu'à nous, poursuit le chercheur, c'est essentiellement grâce à deux modes artificiels de transmission : le passage de bras en bras lors des vaccinations et la multiplication sur les animaux ou en culture de cellules pour la production de vaccins. »

"Autobus" génétique

Visible en microscopie optique, vaccinia est l'un des plus grands virus à ADN (de l'ordre de 300 nanomètres) dont la capacité d'insertion d'ADN étranger dans sa séquence est extrêmement grande. Tellement grande qu'il pourrait en théorie permettre d'élaborer des vaccins recombinants protégeant contre 25 maladies différentes. Particulièrement stable lorsqu'il est lyophilisé, le virus de la vaccine se conserve facilement et cela, sans que la chaîne du froid ne soit respectée. Par ailleurs, c'est un virus vivant, c'est-à-dire capable de stimuler l'ensemble du système immunitaire mais aussi de se mul-



Grâce au virus de la vaccine, les renards d'Europe de l'Ouest ont pu être vaccinés contre la rage vulpine.

tiplier chez tous les mammifères, y compris l'homme. Facilement et rapidement recombinaison, il est en outre l'un des rares virus capables de se mouvoir dans la cellule et de coder seul sa machinerie enzymatique nécessaire pour la réplication de son ADN.

Avec de telles propriétés biologiques, vaccinia s'est imposé comme un vecteur d'expression exceptionnel aussi bien en recherche fondamentale qu'en Vaccinologie. C'est d'ailleurs suite à une campagne de vaccination à l'aide du virus de la vaccine que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a pu proclamer, en 1980, l'éradication de la variole à l'échelle planétaire et que les renards d'Europe de l'Ouest ont pu être vaccinés contre la rage vulpine. Seule ombre au tableau : vaccinia n'est pas totalement "safe". En clair, il possède des résidus de virulence. Comprendre la pathogénie de son infection s'est donc avéré nécessaire.

Espoir pour le futur

Véritablement passionné par le virus, Alain Vanderplasschen a entrepris voici quelques années l'étude de la pathogénie de l'infection de vaccinia : « Mes recherches ont consisté à comparer les deux types de particules virales infectieuses – le virus mature intracellulaire (IMV) et le virus extracellulaire enveloppé (EEV) – du point de vue de leurs propriétés biologiques. » Les résultats obtenus démontrent que la forme EEV est la forme adaptée à la dissémination du virus au sein de l'organisme infecté.

Par conséquent, les souches vaccinia dépourvues des gènes essentiels à la production des particules EEV sont moins virulentes et donc plus appropriées pour la production de vaccins recombinants sûrs.

Ces souches atténuées pourraient, à l'avenir, être utilisées pour la production de vaccins à l'encontre de maladies telles que – pourquoi pas ? – la SIDA et la tuberculose. Une découverte qui a permis au Dr Vanderplasschen de remporter le prix scientifique de l'Association générale de l'industrie du médicament (section vétérinaire), d'un montant de 250 000 FB, décerné conjointement par l'Académie royale de Médecine de Belgique et la Koninklijke academie voor geneeskunde van België.

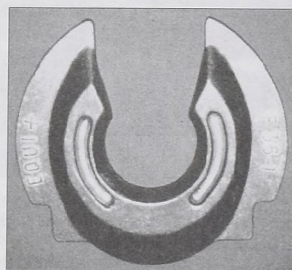
Nathalie Duelz

Des fers orthopédiques pour soulager les chevaux boiteux

Comment soulager les chevaux atteints de boiteries tout en respectant l'équilibre biomécanique du pied ? Equi +®, le fer orthopédique conçu par le service de Chirurgie et d'Anesthésie du département des Sciences cliniques des grands animaux de la faculté de Médecine vétérinaire⁽¹⁾, offre une solution. Le concept, validé par une série de recherches fondamentales et cliniques, a déjà permis à une centaine de chevaux de retrouver une activité sportive normale.

L'élaboration de fers orthopédiques ne date pas d'hier. En effet, depuis 1771, différents modèles, basés sur le principe du full rolling motion shoe – système qui fait rouler le pied sur le sol de manière à réduire la zone d'appui –, ont été conçus. Bien que des résultats satisfaisants aient été constatés au fil du temps, aucun fer n'a offert un compromis acceptable entre une surface d'appui permettant une station suffisamment stable et des zones de bascules favorisant le travail des tendons tout en diminuant les contraintes articulaires.

Ferrure orthopédique antérieure, l'Equi +® tire son originalité et son efficacité de sa géométrie pour le moins particulière : une ellipse formée de trois cercles. Le premier détermine une zone d'appui sur le sol et les deux autres, des zones de basculement dorsale, palmaire et latérale. Les chevaux ferrés d'Equi +® ont



Le fer Equi +® avant et après la pose. Ce fer orthopédique pour chevaux est posé de manière optimale de sorte que le milieu du corps de la fourchette corresponde au centre de la surface d'appui. La pointe de la fourchette se situe au niveau de la voute du fer.

ainsi une allure plus naturelle mais en outre, les capacités amortissantes et vasculaires ne sont pas contrariées comme c'est le cas avec des fers traditionnels.

Les expériences cliniques, menées par le Dr Isabelle Caudron, assistante du Pr Sertein, ont pu mettre en évidence une suppression totale de la boiterie chez 75 % des chevaux souffrant de lésions ostéoarticulaires dégénératives (arthrose) grâce à la pose de fers Equi +®. Ces excellents résultats s'expliquent par la réduction des contraintes articulaires rencontrées notamment lors du travail sur terrains irréguliers. Reste cependant à convaincre les maréchaux ferrants – une journée d'information a d'ailleurs eu lieu en novembre dernier – de changer leurs habitudes et de poser ce nouveau fer qui requiert, il est vrai, une pose précise. La géométrie du fer devant être centrée et l'excédent ôté en fonction de la tournure du sabot.



Si la géométrie de l'Equi +® s'avère efficace, elle nécessite néanmoins une quantité de matière importante. Or, le poids de la ferrure joue un rôle non négligeable dans le confort locomoteur du cheval. C'est pourquoi, l'aluminium a été préféré à l'acier lors de la conception de l'Equi +®. Plus léger, plus malléable, l'aluminium est aussi plus cher. Conséquence, ce fer

orthopédique coûte approximativement 600 FB, soit trois à quatre fois plus qu'un fer ordinaire.

Si quelques inconvénients subsistent, il faut tout de même admettre qu'Equi +® offre aux chevaux, sans traitement médical additionnel, un remède efficace à leur problèmes articulaires, première cause de réforme chez les chevaux de sport. Disponible en cinq pointures, le fer orthopédique Equi +® a un bel avenir devant lui puisque de nombreux spécialistes des chevaux l'ont adopté en Belgique, en France, en Angleterre, en Allemagne et en Suisse notamment. Des contacts sont également en train de se nouer aux États-Unis, ce qui augure un bel avenir.

Nathalie Duelz

⁽¹⁾ L'Equi +® a été développé également grâce au soutien de différents partenaires privés : Cheval+, Marescalia, la fonderie Woit et Logentec.



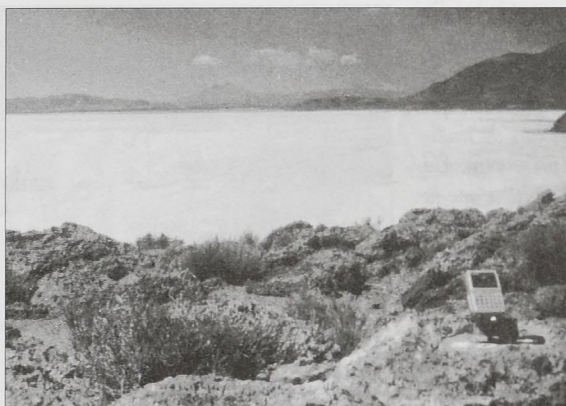
Une histoire qui ne manque pas de sel

En janvier, Éric Pirard, responsable du laboratoire de Caractérisation des matières minérales, mènera sa dernière expédition en terre bolivienne. Plus précisément à Coipasa, un grand lac salé enclavé dans la Cordillère des Andes. Objectif : faire prendre conscience aux Boliviens de la richesse de leur sous-sol.

Arriver au laboratoire de Géologie est déjà, en soi, une expédition. S'excuser du dérangement auprès des excavatrices qui n'en finissent pas de torturer le sol, frôler ce que l'on appellera pour la circonstance la Cordillère de Cointe, s'imposer au long chemin sinueux qui mène au château et enfin déposer son paquetage.

Éric Pirard, ingénieur-géologue et chargé de cours en Sciences appliquées, s'appête, lui, à lever le camp. Les valises sont pratiquement bouclées, les cartes de Bolivie s'entassent sur le bureau : « Je suis allé en Amérique latine pour la première fois il y a une quinzaine d'années. À cette époque, le marché de l'étain connaissait une crise sans précédent : une véritable catastrophe pour les Boliviens ! J'ai également rencontré quelqu'un qui travaillait étroitement avec les petits mineurs artisanaux de la région de Potosi. Tout ça m'a fait prendre conscience du fossé qu'il peut y avoir entre la haute technologie en matière d'exploitation minière et la réalité dans un pays en voie de développement. »

Éric Pirard retrouvera la Bolivie quelques années plus tard, lorsqu'il choisit de rendre un projet à l'Agence générale de coopération au développement (AGCD). « Nous avons proposé de collaborer avec l'université d'Oruro à l'évaluation des ressources minérales non-



Sous la bannière de l'AGCD, des universitaires belges et boliviens ont exploré le sous-sol des grands lacs salés. Une dernière expédition liégeoise partira au mois de janvier.

métalliques du Salar de Coipasa, un lac de sel grand comme la province de Liège et situé à près de 4 000 mètres d'altitude. Pour les chercheurs et étudiants belges, un tel projet était l'occasion de mettre leurs connaissances à l'épreuve dans un contexte sans équivalent en Europe. »

Développer une industrie locale

Au début des années 90, le chercheur part donc à l'assaut de la Cordillère des Andes. « C'est une région très difficile, où les rares habitants doivent se contenter de l'élevage de quelques lamas, de la culture de la pomme de terre et de l'exploitation du sel. De plus, la Bolivie doit faire avec des infrastructures vieillissantes et inadaptées. Il est urgent de l'aider à relever la tête », explique-t-il. Certains touristes en mal de sensations fortes font bien le détour par les lacs salés de Coipasa et Uyuni mais

malgré la construction de quelques gîtes en blocs de sel, force est de reconnaître que les hauts sommets boliviens ne figureront pas avant longtemps dans le catalogue des *tour operators*.

Reste l'exploitation de ce sol aride, longtemps mésestimé. « Ces croutes de sel sont le résultat de l'assèchement d'un lac, il y a près de dix mille ans. Elles renferment quantité d'éléments qui pourraient s'avérer valorisables », décrit Éric Pirard. Même si des gisements de lithium sont déjà exploités en Argentine et au Chili, d'autres non-métaux pourraient

faire le bonheur d'une industrie locale encore à construire. Ainsi le potassium, matière première pour la fabrication d'engrais, ou le bore, qui sert à la fabrication de verres résistant aux hautes températures. Sans oublier le magnésium, indispensable à la fabrication des matériaux réfractaires.

« Nous avons déjà mené plusieurs expéditions, la dernière aura lieu en janvier. Il ne s'agit pas, pour notre Université, de mettre en place des industries d'exploitation mais bien de faire comprendre aux responsables boliviens qu'ils ont sous la main des ressources qu'il convient de gérer dans une perspective de développement durable. Plusieurs de leurs ingénieurs sont d'ailleurs venus se former ici. Ils ont tous les éléments en main, la balle est dans leur camp. »

Joël Matriche

Consultance transport

Le Groupe transport de l'ULg (GTU) et le Forem Logistique viennent de conclure un accord de partenariat qui se matérialise par la création d'un centre de consultance spécialement dédié aux activités «Transport».

« L'université de Liège veut participer au redéploiement économique de la Wallonie et plus précisément de la région liégeoise, lance d'emblée le recteur Willy Legros. Et comme notre région possède de solides atouts pour s'inscrire en importante plaque tournante du transport multimodal, il était important d'unir nos compétences à celles du Forem pour offrir aux opérateurs du transport des réponses concrètes et un soutien centralisé dans leur développement. »

Le centre de consultance, déjà opérationnel et basé sur le site Cargo village de Liège Airport, veut être en prise directe avec les nouvelles réalités quotidiennes des transporteurs professionnels. Car, comme l'explique le président du GTU Jean Marchal, « les logisticiens du transport doivent maintenant intégrer une vaste gamme de services. Il faut savoir qu'une bonne mobilité est nécessaire au développement économique. Et, à l'inverse, que le développement économique nécessite une bonne mobilité. »

L'accord passé entre l'ULg et le Forem Logistique établit des actions d'échange et de coopération technologique et scientifique en matière de diffusion technique, de formation et de recherche. Ainsi le GTU met-il, par exemple, ses ressources à la disposition du parastatal et permet-il l'accès à la bibliothèque, aux locaux ainsi qu'aux études, expertises, prévisions et modélisations de trafics réalisées au sein de l'ULg. En contrepartie, le Forem fait bénéficier le Groupe transport de la pratique professionnelle de ses responsables et formateurs. Et propose son infrastructure technique qui rassemble les divers éléments de la logistique de base et du transport.

« Cette initiative n'est qu'un début, conclut Willy Legros. L'Université compte mettre prochainement sur les rails un Logipôle... »

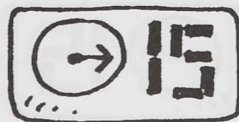
A. V.

PRO.JE.TS 99



Le 20 novembre dernier, la soirée PRO.JE.TS (Promotion des jeunes talents), organisée par la fondation Léon Fredericq, a couronné 42 jeunes chercheurs. Prix, bourses, conventions ou mandats de recherches leur ont été décernés. Les lauréats de cette édition 1999 sont : **Frédéric Baron** (Transplantation médullaire), **Akeila Bellahcene** (Recherche sur les métastases), **Valérie Benoit** (Chimie médicale et Oncologie médicale), **Chantal Bonardeaux** (Dermatologie), **Laurence de Leval** (Anatomie et Cytologie pathologiques), **Patricia Defechereux** (Microbiologie et Virologie fondamentale), **Emmanuel Dejardin** (Chimie, Oncologie médicale), **Valérie Delvaux** (Neurophysiologie clinique et Neurologie), **Ghislaine Denis** (Anatomie pathologique), **Arnaud De Roover** (Chirurgie abdominale), **Daniel Desmecht** (Pathologie générale, faculté de Médecine vétérinaire), **Pierre-Yves Dewandre** (Anesthésie-Réanimation), **Dominique Dive** (Neurologie), **Vincent Fraipont** (Médecine interne et Soins intensifs médicaux), **Nathalie Franchimont** (Rhumatologie), **Rachelle Franzen** (Neuropathologie expérimentale), **Frédérique Garnier** (Recherche sur les métastases), **Christine Gilles** (Biologie des tumeurs et du développement), **Christiane Gosset** (Santé publique et Épidémiologie), **André Gothot** (Hématologie), **Sophie Grignard** (Centre de santé pour adolescents, Pédiatrie ambulatoire et Médecine de l'adolescent), **Madeleine Grootclaes** (Oncologie moléculaire), **Olivier Heymans** (Chirurgie maxillo-faciale et plastique et Chirurgie expérimentale), **Didier Hodzie** (Oncologie moléculaire), **Roland Hustinx** (Médecine nucléaire), **Nathalie Jacobs** (Anatomie et Cytologie pathologiques), **Marie-Joëlle Kaiser** (Rhumatologie), **Ouafae Kecha** (Radio-immunologie et Oncologie moléculaire), **Philippe Khol** (Hémiologie), **Bernard Lakaye** (Biochimie), **Édouard Louis** (Gastroentérologie), **Érik Maquoi** (Biologie des tumeurs et du développement), **Sophie Pestiau** (Chirurgie abdominale), **Clio Ribbens** (Rhumatologie), **Laurence Roediger** (Anesthésie-Réanimation), **Bernard Rogister** (Physiologie humaine et Physiopathologie), **Myriam Schmitz** (Microbiologie médicale, Gynécologie-Obstétrique, Épidémiologie et Santé publique), **Nor eddine Sounni** (Biologie des tumeurs et du développement), **Olivier Thellin** (Histologie humaine et Biochimie humaine), **Douglas Vernimmen** (Oncologie moléculaire) et **David Waltregny** (Recherche sur les métastases).

15 jours 15 secondes



Préhistoire

Du 16 au 20 décembre, les organismes dirigeant l'Union internationale des Sciences pré et protohistoriques (UNESCO) se retrouveront à Liège (16, 17 et 18/12) et à Gand (18, 19 et 20/12). À cette occasion, un colloque international sur le thème «les Indo-Européens et l'Archéologie» sera organisé, le jeudi 17 décembre à 14h, à l'auberge Simeonon, rue G. Simeonon 2, à 4020 Liège. Une visite de l'archéoforum sous la place Saint-Lambert sera également au programme le même jour à 17h.

Renseignements complémentaires : Pr M. Oné, 04/366.54.76 ou <http://www.ulg.ac.be/prehist/>

Criminologie

Suite au non financement des étudiants ayant réussi une candidature et s'inscrivant à l'épreuve préalable à la licence en Criminologie, il a été décidé de rattacher cette épreuve préalable à une candidature existante. C'est ainsi qu'une nouvelle orientation a été créée en 2^e candidature en Science politique : l'orientation Sciences criminelles. Dorénavant, tout étudiant qui a réussi une 1^{re} candi (quelle que soit l'orientation) et qui est désireux de poursuivre ses études en Criminologie pourra s'inscrire à ce programme. Alors que l'épreuve préalable n'était couronnée d'aucun diplôme, les étudiants bénéficieront désormais du titre de candidat en Science politique. L'épreuve préalable sera toutefois maintenue, du moins cette année, pour les étudiants porteurs d'un certificat de 2^e candidature et les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur de type court. Pour l'anecdote, Sciences criminelles était le premier intitulé de la nouvelle orientation. Après discussion au sein du CA, la dénomination a été modifiée.

Renseignements : Service de Criminologie, 04/366.30.81

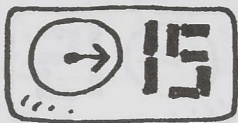


Chaire Spork

Créée à la faveur de la fondation José A. Spork, la chaire Spork accueillera chaque année un professeur de renommée internationale dans le domaine de la géographie afin de dispenser des cours aux étudiants géographes de 1^{re} et 2^e licences. Premier titulaire de cette chaire : Paul Claval, professeur émérite de la Sorbonne et sommité francophone dans le domaine de la géographie régionale. Le Pr Claval a dispensé 15h de cours entre le 23 et le 27 novembre dernier. Sa leçon inaugurale avait pour thème : «Bilan de l'approche culturelle en Géographie».

Renseignements sur le prix, la fondation et la chaire Spork : Pr Bernadette Merenne, 04/366.53.24

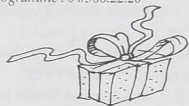
Culture en bref



De la culture des arbres

C'est à un colloque peu habituel que le Musée en plein air du Sart Tilman nous convie le samedi 19 décembre. Installé au cœur d'un environnement forestier riche et pour une part protégé, le Musée rend hommage aux arbres. Il s'agit là d'une initiative à la fois scientifique et artistique puisque vont s'y rencontrer philosophes, botanistes, historiens de l'art, environnementalistes mais aussi architectes et plasticiens. **Des représentations plastiques de l'arbre à son insertion dans l'environnement urbain, des relations entre l'écologie et la création contemporaine, il faut s'attendre à des liens inédits.** Mais les arbres ont aussi leur musique : une composition originale de Garret List et Michel Fourgon. Bref, rêve, réflexion et confrontations autour de l'arbre, auquel s'attachent aujourd'hui tant de rêves, d'enjeux et de combats.

Pour tous renseignements et programme : 04/366.22.20



Regard sociologique

L'exposition de photographies consacrée aux travailleurs de la santé est visible à Liège jusqu'au 18 décembre. Réunie par les Archives de Wallonie, cette exposition qui nous arrive du musée de la Photographie de Charleroi, présente, en quelque 250 photos, anciennes ou contemporaines, l'image contrastée d'hommes et de femmes qui se consacrent à l'art de guérir. Mais au-delà, on peut y distinguer une image plus globale : celle, parfois conflictuelle, du secteur de la santé en Wallonie et à Bruxelles. Une photographie sociologique qui nous livre un vécu à travers un regard. À la Galerie C.G.E.R., rue Sainte-Marie, à Liège, du lundi au vendredi, de 14h à 18h.

Renseignements : 04/223.19.60

Gravure sur bois

Jusqu'au 18 décembre également, les Collections artistiques de l'Université de Liège vous proposent une exposition consacrée à la Xylographie, en d'autres termes aux estampes obtenues par gravure sur bois, un procédé aussi ancien qu'enchanté, et dont l'Université possède une belle collection. À la Galerie Wittert, Place du 20 Août 7, du mardi au vendredi, de 14h à 17h.

Renseignements : 04/366.53.29

Expo à l'OMP

L'Observatoire du monde des plantes de l'Université de Liège accueille depuis le 12 décembre, et jusqu'au 25 avril, trois artistes d'inspiration naturaliste. Les photographies de Philippe Boulanger seront rassemblées dans la serre méditerranéenne tandis que les sculptures de Michel Mouvet et les fontaines de Philippe Ongena seront mises en valeur parmi les plantes tropicales et celles des régions désertiques. Une exposition exceptionnelle dans un cadre qui l'est tout aussi. À découvrir.

Renseignements : OMP, 04/366.42.70

Pour ses 50 ans, la Chorale universitaire se fait royale

Fondée en 1959 par le recteur Dubuisson, la Chorale universitaire de Liège va fêter ses 50 ans à la veille du troisième millénaire. Un anniversaire qui sera fêté en grandes pompes lors du traditionnel grand concert de printemps. Un événement d'autant plus important que la Chorale de notre Université s'est récemment vu attribuer le titre royal.

Si le traditionnel grand concert de printemps sera l'occasion pour chacun d'exprimer sa joie dans la lyrique *Messa di Gloria* de Puccini, les choristes préparant dès à présent, pour l'automne 99, un second concert tout à fait original. Original puisqu'il alliera plaisir des yeux et des oreilles. En s'associant au Théâtre universitaire, la chorale entend livrer un véritable spectacle, à la fois scénique et musical, où le chant et le jeu d'acteurs seront en interaction. « *L'idée est de mélanger les genres et de faire en sorte que le public soit surpris* », commente Benoît Hons, président du Conseil d'administration de l'asbl de la chorale.

« *Pour le futur, et toujours dans le même esprit, poursuit le président, nous songeons à une collaboration avec des danseurs. En particulier pour le concert de l'an 2000, qui s'intitulera Nouveau siècle, nouvelle musique.* » Un concert qui mettra très logiquement à l'honneur une musique contemporaine qualifiée d'« *audible* » par B. Hons : le *requiem* de Rutter. Peu connu mais sublime, il devrait étonner tous ceux qui s'imaginent à tort que les compositeurs actuels sont forcément difficiles.



La chorale royale de l'université de Liège en pleine répétition, comme tous les lundis soir.

Quelque 120 choristes âgés de 16 à 70 ans composent actuellement le chœur. Certains parmi les doyens y chantent depuis 1950. À la diversité des âges s'ajoute celle des origines et de l'expérience en matière de chant, mais tous partagent un intérêt pour la musique classique et un enthousiasme qui rend ce groupe très vivant.

La dimension sociale et collective de la chorale constitue très certainement ce qui relie tous ses membres en ce corps vivant et sensible qui séduit le public. C'est elle qui, au-delà du plaisir d'entendre battre à l'unisson le cœur de sa propre voix, cimenter le groupe. Et pour ceux qui, plus timides, craindraient de ne pas être à la hauteur, des cours de chant et de solfège, accessibles à tous, sont organisés en marge.

La Chorale universitaire de Liège a été placée successivement sous la direction artistique de trois musiciens dont la grande culture et la notoriété de pédagogue ont forgé la réputation du chœur : Frédéric Anspach, Hubert

Schoonbroodt et Patrick Wilwerth. Le premier, spécialiste du *lied* et professeur de chant aux Conservatoires royaux de Bruxelles et de Liège, a formé nombre d'excellents chanteurs tels Jules Bastin – qui fréquenta la chorale à ses débuts – et José Van Dam. Le deuxième, organiste de réputation internationale, était un chef de chœur particulièrement charismatique. Sa disparition brutale en 1992 a été pour la chorale un drame dont elle s'est lentement remise. Aujourd'hui, elle a trouvé en Patrick Wilwerth, professeur d'orgue, organiste et compositeur, un chef de chœur enthousiaste et rigoureux.

Ces trois grands «chefs» ont permis à l'ensemble universitaire d'interpréter les plus grandes pages du répertoire classique : des *Passions* et de la *Messe* en Si de J.S. Bach au *Requiem* de Mozart en passant par *Le Messie* de Händel. Sans oublier des œuvres moins connues ou plus contemporaines. Tous ont emmené les choristes dans quelques tournées très prestigieuses en Europe, et aujourd'hui encore, notre chorale est invitée trois fois l'an à se produire dans diverses manifestations culturelles en Belgique. Elle est également, nous le savons, au rendez-vous de tous les événements importants qui marquent la vie de l'Université. Souvent qualifiée de meilleure chorale amateur de la province, elle est une ambassadrice reconnue et enthousiaste de notre Institution.

Christine Servais

Répétitions tous les lundis de 19h à 22h au Grand auditorio du quai Van Beneden. Renseignements : 04/371.53.12; 04/253.46.20; 04/226.58.42 ou encore <http://www.ulg.ac.be/culture/chorale>

Concours Le 7^e art s'offre à vous

L'éternité et un jour

On ne se tait que lorsqu'on a quelque chose de primordial à exprimer. C'est sans aucun doute à partir de ce principe fondamental qu'Angelopoulos nous livre son dernier conte filmé, *L'éternité et un jour*.

Alexandre, poète de toute une génération, se prépare à l'ultime périple, celui que le traitement d'un cancer impose. La barbe poivre et sel dans le vent des regrets, le quinquagénaire rencontre un gamin qui n'affiche qu'une dizaine d'années au compteur d'une vie d'éternel exilé. Ensemble, ces deux symboles vont lorgner vers les émotions de l'enfance. Leurs silences sont hurlants d'incertitudes. Ils crient d'abord qu'ils détestent. Puis s'avouent leurs peurs et en finissent avec leurs révolutions personnelles dans un grand cri d'amour, dans un grand cri de vie. « *Demain, ça dure combien de temps ? L'éternité et un jour* ». Sauvés, les mutés.

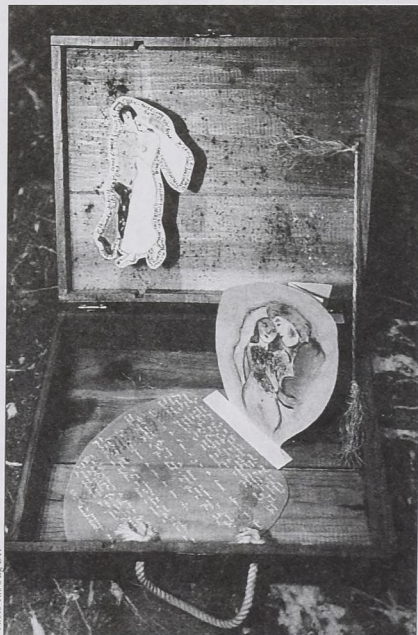
Mise en scène quasi théâtrale d'un voyage initiatique inversé (on se demande qui, du gamin ou du poète, a le plus besoin de l'autre), la dernière métaphore d'Angelopoulos parcourt plus sobrement que jamais les thèmes récurrents de sa filmographie (de *La reconstitution* au *Regard d'Ulysse*). Caméra qui précède sans dévoiler, omniprésence des silences, lenteur des mouvements de caméra et dialogues intimes tissent en douceur (et profondeur) une toile éminemment poétique. Le metteur en scène (ou cinéaste ?) grec titille inversions et contrastes de la vie. Mais jamais gratuitement. Quand la neige envahit la toile et les hauteurs d'une frontière, elle est forcément inaccessible depuis le chemin de boue qui y mène.

Angelopoulos interroge sans cesse la justesse de son regard. Cela se sent. Cela se touche presque. Au fil des tournages, il aura appris à renverser les schémas classiques des scénarios trop facilement « détricotables ». Nul autre que lui n'a ce don pour enfilier (et défilier) une à une, sur le filin d'un scénario-chapelet, les incertitudes d'un goût à la vie en passe d'être retrouvé. « *Comment aimer ?* », question suivante, presque trop humaine pour les tableaux de ce peintre à l'âme en mouvement.

Xavier Degraux

Pour gagner l'une des dix places offertes par *Le Quinzième jour* et l'asbl des Grignoux pour aller voir ce chef-d'œuvre de Théo Angelopoulos au Churchill, appelez le 04/366.56.95 le vendredi 18 décembre entre 10 et 11h, et répondez correctement à la question suivante : *L'éternité et un jour* a été « *palme* » d'or l'an dernier à Cannes. En 1995 déjà, Angelopoulos avait failli emporter la récompense mais avait été coiffé sur le fil par un autre réalisateur de talent dont nous avons parlé il y a peu. Quel est son nom ?

Chagall... à l'Université



Une étonnante rétrospective de Marc Chagall est, depuis le 25 septembre, accessible à la Salle Saint-Georges. Elle apparaît, dans sa construction, dans la monstration de toiles et d'aquarelles jalonnant la vie du peintre comme un renouvellement du regard que l'on peut porter sur cette production jugée trop ornementale, trop joyeusement et enfantinement déchiffrable. Il est vrai que le travail de Chagall n'offre pas de résistance particulière à l'œil émerveillé, il est vrai aussi qu'il semble appartenir à quelque chose qui serait comme un art de masse, un art « vulgarisé », tant les reproductions de tout

genre qui circulent abondamment, sous forme d'affiches ou de cartes postales, lui ont retranché de son inquiétante étrangeté.

Parallèlement à l'exposition, l'université de Liège, a tenu à s'associer à cette belle initiative, par un cycle de conférences, une exceptionnelle projection – dans le cadre du ciné-club Nickelodéon – de films proches de l'univers chagallien et d'un concours : « *Réinventé-moi Chagall* », organisé conjointement avec la Ville. 52 classes de 5^e et 6^e années de l'enseignement secondaire ont participé à ce concours de création originale d'un texte illustré sur le thème de Chagall. Le premier prix (notre photo), d'une valeur de 40 000 FB, a été attribué le 2 décembre dernier à la classe de 6 EEB de l'Institut provincial d'enseignement secondaire paramédical de Montignies-Sur-Sambre. L'ensemble des œuvres créées par ces artistes en herbe est exposé depuis le 9 décembre au musée Curtius.



Dans la famille First, je demande...

■ Malgré un potentiel élevé, les universités belges, par rapport à leurs homologues des pays voisins, ont pris du retard en matière de valorisation des recherches. Pour combler ce retard et permettre aux universités de remplir leur rôle citoyen en participant au redéploiement économique de leur région, le ministre de la Recherche, William Ancion, a pris différentes mesures. Parmi elles, les programmes FIRST. Petit tour de famille.

Rapprocher les universités et les entreprises, voilà l'une des vocations des programmes "Formation et impulsion à la recherche scientifique et technologique". En un mot : First. Actuellement au nombre de deux – First université et First Entreprise –, trois petits frères sont annoncés pour la Noël. Leurs noms : First spin-off, First doctorat-entreprise et First Europe.

Les programmes en vigueur

First université est le patriarche des mandats First. D'une durée de deux ans avec possibilité de reconduction d'une année, il s'adresse aux chercheurs âgés de moins de 36 ans. Employé par l'Université, le chercheur perçoit un salaire correspondant au barème en vigueur dans l'institution et 200 000 FB de frais de fonctionnement. Le tout financé par la DGTRE (Direction générale de la Technologie, de la Recherche et de l'Énergie). Seules conditions à respecter : trouver un partenaire industriel et effectuer un stage de trois à six mois dans l'entreprise. Notons au passage que le projet de recherche doit impérativement correspondre aux capacités de valorisation technologique de l'entreprise. Quatre mandats de ce type, à l'ULg, sont encore disponibles pour l'année 1999.

Quant au 2^e classique des classiques, First entreprise, sa durée est variable (6, 12, 18 ou 24 mois) mais impose un stage d'au moins trois mois dans une unité de recherche. L'objectif de ce programme est de déboucher sur une activité économique rentable en Wallonie et de réduire les effets néfastes de l'activité de l'entreprise sur l'environnement. Ici, l'employeur est l'entreprise à qui reviendra la propriété des résultats de recherche. La Région wallonne prendra 70 % de la charge salariale du chercheur s'il est engagé par une PME, 50 % si l'entreprise est de taille plus élevée ou si le chercheur travaillait déjà dans la PME. L'unité de recherche d'accueil recevra, quant à elle, 150 000 FB par semestre et par mandat.

Dans la hotte du ministre Ancion

En cette fin d'année, Père Ancion déposera sous le sapin des chercheurs de nouveaux programmes First qui entreront en vigueur, du moins c'est ce qui est annoncé, en janvier 99. Le premier répond au doux nom de First spin-off. Mis sur pied pour inciter les chercheurs à étudier les conditions d'exploitation industrielles et commerciales des résultats de leurs recherches et, si possible, de créer une entreprise, il sera attribué sur concours. L'appel d'offres pour l'édition 1999 sera d'ailleurs lancé sous peu. Vingt mandats seront mis à la disposition des universités. Le projet de recherche devra porter sur la mise au point d'un produit, d'un procédé ou d'un service nouveau qui aboutira à un transfert de technologie vers une société nouvelle dont le siège d'exploitation devra se situer, et ce au moins pour cinq ans, en région wallonne.



Pendant deux ans, le chercheur – qui devra être parrainé par une personne expérimentée en technique et en management – bénéficiera d'un contrat d'emploi, d'un budget de fonctionnement de 200 000 FB et du remboursement des frais d'inscription aux cours de management et de gestion. En effet, le chercheur est rarement homme d'affaires. Or, pour créer sa société, connaître les bases du management s'avère nécessaire. Une épreuve sur cette matière devra être réussie à la fin du mandat si le chercheur espère voir ce dernier prolongé d'un ou deux ans. Précisons tout de même que le chercheur détenant un diplôme ou un certificat jugé équivalent pourra être dispensé de la formation en management.

À la fin du mandat, le chercheur devra rédiger un rapport scientifique et technique ainsi qu'un rapport détaillé sur les possibilités et les conditions économiques de création d'une activité industrielle et commerciale avec un plan d'affaires sur cinq ans et la potentialité du marché visé. Ces rapports devront être approuvés par le Recteur de l'Université qui les enverra ensuite à la DGTRE.

Si création d'entreprise il y a, l'Université – qui, depuis le décret du 17 décembre 1997, est propriétaire du résultat de ses recherches – accordera une licence gratuite au chercheur pour une durée de trois ans. Après cette période, l'Université sera en droit de réclamer des redevances. Non cessible à un tiers sans l'accord de l'institution universitaire, la licence sera exclusive à condition qu'il y ait exploitation effective dans un délai convenu entre les deux parties. Si pas, la licence sera automatiquement non exclusive et pourra même être retirée.

Le reste de la famille

Deuxième nouveau-né dans la famille First : First doctorat-entreprise. Condition *sine qua non* pour avoir accès à ce mandat de deux ans, renouvelable deux ans :

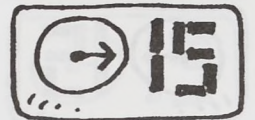
faire un doctorat sur un thème exploitable par l'entreprise d'accueil et qui débouchera sur la création d'un produit. Si l'Université reste l'employeur, les recherches devront être effectuées également dans l'entreprise. Le salaire du chercheur sera financé à 70 % par la Région wallonne (50 % si l'entreprise est grande), 10 % par l'Université et 20 % par l'entreprise. L'Université percevra 200 000 FB de frais de fonctionnement. Quant à la propriété des résultats, elle appartiendra à l'entreprise qui devra toutefois rétribuer l'Université. Quinze mandats First doctorat-entreprise sont prévus en 1999 pour l'ensemble de la Communauté française.

Enfin, troisième et dernier bambin, First Europe. Dans la zone Objectif 2, le programme impose au chercheur de trouver trois partenaires : une université (dans ce cas, l'ULg), une entreprise et une unité de recherche située dans l'Europe des Quinze. Le chercheur, engagé par l'Université à la demande d'une entreprise, travaillera respectivement 12 mois à l'ULg, six mois dans l'entreprise et six mois à l'étranger. Son salaire, ses frais de fonctionnement, de déplacement, de mission, de formation et d'accueil seront pris en charge conjointement par le Fonds social européen (FSE) et la Région wallonne. En ce qui concerne la propriété des résultats des recherches, elle reviendra à l'Université qui les proposera en priorité à l'entreprise.

Pas de doute, il y en a vraiment pour tous les goûts. Reste à convaincre le Recteur (ou un directeur d'entreprise en ce qui concerne le First entreprise) d'introduire votre dossier auprès du directeur général de la DGTRE. Celle-ci instruira alors le dossier et fera un rapport qui sera soumis à un comité d'accompagnement (il y en a cinq chaque année) qui décidera si oui ou non votre projet s'intègre correctement dans le programme sollicité et s'il est accepté. La partie commence...

Nathalie Duclz

15 jours 15 secondes



Transmission de PME

Au cours des 15 prochaines années, un dirigeant d'entreprise sur deux atteindra l'âge de la pension. Cet état de fait est d'autant plus préoccupant qu'en région liégeoise, les PME couvrent 90 % du tissu économique. À cela s'ajoutent les nombreux risques qu'engendre la transmission d'une entreprise. Cette transmission ne s'improvisant pas, l'ULg et son centre de recherche PME organisent, à partir du 8 janvier prochain, douze séminaires thématiques de formation à destination des dirigeants de PME, de leurs cadres, de leurs conseillers mais aussi des candidats repreneurs. Parmi les questions abordées au cours de ces séminaires : les problèmes commerciaux, juridiques, fiscaux, économiques ou encore psychologiques.

Renseignements : Centre de recherche PME : 04/366.29.45
<http://www.ulg.ac.be/crdcpme>

Et trois de plus !

Trois nouvelles entreprises s'installeront d'ici peu sur le site du Parc scientifique du Sart Tilman. Il s'agit de BSB, une société de consultation en gestion et organisation, de Veramic, entreprise spécialisée dans l'emballage en verre de médicaments et de Technifutur 3, le centre de compétence des nouvelles technologies de l'information et de la communication au service des décideurs d'entreprises (voir *Le Quinzième jour* du mois n°79). Nous leur souhaitons bon vent.

Ancion au CSL

Le 27 novembre, le ministre Ancion s'est rendu au Centre spatial de Liège (CSL) où il a signé six conventions de projets qui mèneront prochainement à la création d'entreprises issues de la recherche universitaire. Ces projets sont : l'étude et le développement de télescopes à miroir liquide ; le séchage d'archives par lyophilisation et désacidification des papiers ; le développement d'un photomètre de très grande précision ; la qualification du nettoyage par laser dans le cadre d'applications industrielles ; l'étude de l'optimisation de la croissance de cristaux photoréactifs et enfin, l'étude et la réalisation d'une caméra holographique photoréactive.



Au revoir M. Gillissen

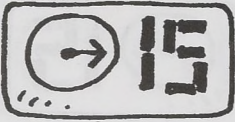
Henri Gillissen, directeur de Fabrimétal Liège-Luxembourg, part à la retraite. Outre ses fonctions à Fabrimétal, Henri Gillissen s'était toujours activement impliqué au Comité de direction de l'Interface Entreprise-Université de l'ULg. Toute l'équipe de l'Interface le remercie pour le travail accompli et les conseils judicieux qu'il lui a prodigués durant plus de quatre ans. Monsieur Gillissen restera invité au Comité de direction de l'Interface.

Le Quinzième jour

Accessible sur Internet ! <http://www.ulg.ac.be/le15jour/>

N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires et réactions par courrier électronique : le15jour@ulg.ac.be

15 jours 15 secondes



Noël solidaire

L'asbl "Entraide et Amitié" propose à des jeunes un engagement bénévole dans des institutions médicales et dans des homes pour personnes âgées ou pour enfants de la région liégeoise. Pendant 6 jours ou 12 demi-journées – lors des vacances de Noël mais aussi durant toute l'année –, ce "stage" permet aux étudiants qui veulent se lancer dans un métier (para)médical et/ou social (mais aussi à tous les autres) de mieux connaître les réalités du terrain.

Renseignements complémentaires et inscriptions : Michelle Delacroix, 04/371.50.82 ou Danielle Dozo, 04/368.71.66

Fédé

Les horaires d'ouverture de la Maison (et non pas le local situé au Sart Tilman) de la Fédération des étudiants de l'université de Liège (Fédé) ont changé. Désormais, la Fédé vous accueille les lundis, mercredis, jeudis et vendredis de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le mardi, la Fédé est accessible entre 8h30 et 12h30.

Fédé (bis)

Lors de sa dernière Assemblée générale, la Fédé a clarifié la question des cercles étudiants politiques de l'ULg. À condition que leurs statuts soient en accord avec ceux de la Fédé, les cercles politiques seront soutenus par la Fédé et ce à quatre niveaux : prêt d'une salle pour les réunions ou les activités, hébergement d'un site Internet, subsides et apparition des coordonnées du cercle dans l'agenda des étudiants. Petite réserve cependant, il sera demandé aux cercles de ne mentionner en aucun cas le nom de la Fédé sur des affiches ou autres publications pour éviter tout amalgame. En effet, la Fédé est pluraliste et indépendante de tout mouvement politique.

Renseignements : Fédé, 04/366.31.99

Sur les ondes

Le 4 janvier prochain, des étudiants de l'ULg vous donnent rendez-vous dès 20h et jusqu'à 24h sur les ondes de Ciel FM (anciennement Radio Ciel) pour la première d'une émission qui sera hebdomadaire. Au menu : musique, rubriques en tout genre et, cerise sur le gâteau, un invité de marque. Pour se brancher, c'est sur 102.2 FM. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de rubriquards, contactez dès à présent Salvino Sciarpino au 095/62.22.52.

RCAE en bref

Le tournoi interfacultaire de volley-ball débutera fin janvier et se déroulera tous les lundis de 20h à 22h au Blanc gravier. Pour participer, les équipes doivent être mixtes et composées de membres du RCAE. Le tournoi relève davantage du loisir que de la compétition. Dès lors, la seule motivation exigée est le plaisir de jouer au volley. Inscriptions avant le 15 janvier au RCAE.

Renseignements : RCAE, 04/366.39.34

La magie du Congrès a opéré, malgré les chausse-trappes

La 5^e édition du Congrès européen des étudiants, qui s'est tenu du 16 au 20 novembre dernier, aura été marquée par les difficultés liées à l'organisation. Pourtant, la magie d'une immense rencontre cosmopolite était bien au rendez-vous. Et l'on recommencera...

Alors que le compte à rebours a déjà commencé pour la 6^e édition, celle de l'an 2000, l'heure des bilans a sonné pour le défunt 5^e Congrès européen des étudiants. Un bilan nécessairement en demi-teinte tant les chausse-trappes se sont accumulées sous les pieds des organisateurs avant et pendant l'événement. Une préparation un peu approximative, le changement de présidence quelques semaines avant le début du Congrès, les grèves plus ou moins sauvages du TEC et le filtrage serré assuré par nos ambassades en Europe de l'Est ont donné des cheveux blancs aux organisateurs – une poignée d'étudiants motivés – et les ont contraints à annuler plusieurs activités.

Les quelque 700 congressistes ont notamment fait leur deuil d'une visite de la société liégeoise UCA, chargée de fabriquer le quota belge des pièces de 2, 5, 20, 50 cents et celles de 1 et 2 EURO. La conférence de M. Guy Quaden, directeur de la Banque nationale, a aussi été annulée. Les autres conférences, à l'exception de celle de Jean-Luc Dehaene, de même que les soirées et concerts, n'ont pas rencontré un succès de foule phénoménal.

Qu'est-il resté ? Beaucoup de choses heureusement. À commencer par une formidable ambiance cosmopolite qui a culminé le dernier jour de la semaine par une après-midi Art et Culture qui restera dans les mémoires. Elle avait pour but de dévoiler les traditions



Photo V. DELTOUR

Le ministre Ancion, le recteur Legros et Christophe Mathé, président du 5^e Congrès européen des étudiants, lors de la soirée inaugurale.

et les spécialités culinaires de chaque pays représenté. Dans cet exercice, les Espagnols ont fait très forte impression. Il faut dire qu'ils étaient en nombre : 168 représentants ! Le festin qu'ils ont organisé était à la mesure de leur massive participation : chorizo, jambon ibérique et autres cochonnailles du sud ont fait le bonheur de plus d'un congressiste. Comme cet étudiant bulgare s'exclamant la bouche bien remplie : « *It's great and delicious* ». Les alcools slaves et italiens, qui ont coulé à flots, ont contribué à échauffer le chapiteau de l'Europe et à renforcer la cohésion de l'assemblée... Sous le regard d'une jeune artiste liégeoise, une toile vierge attendait les coups de pinceau des étudiants désireux d'immortaliser leur passage dans la Cité ardente.

Autre moment fort du Congrès, deux jours plus tôt : la conférence de Jean-Luc Dehaene sur les institutions

européennes et l'ouverture de l'Union aux pays de l'Est. Après le fameux lapin d'il y a deux ans – notre Premier s'était décommandé 20 minutes avant d'entrer "en scène" –, les organisateurs étaient plutôt tendus ce matin-là. Mais Jean-Luc paye ses dettes, c'est bien connu ! Alors, il est venu. Il a parlé devant plus de 600 personnes. Il a répondu aux questions du public, notamment celles posées par des représentants des pays de l'Est, manifestement préoccupés par leur entrée dans l'Union : « *Que devons-nous faire pour devenir Européens ? Comment pouvons-nous agir en tant qu'étudiants ?* », etc.

Les musées liégeois se souviendront probablement aussi du passage des congressistes en terre liégeoise. Grâce, en effet, à un accord négocié par l'organisation, les congressistes disposaient d'un libre-parcours culturel plutôt intéressant (musées d'Art wallon, d'Art moderne, d'Art contemporain et Aquarium Dubuisson). Près de 300 congressistes ont aussi visité l'expo Chagall. Et parmi ceux qui ont consacré du temps à déambuler dans les vieux quartiers de Liège, une cinquantaine ont rejoué l'épisode des 600 Franchimontois en escaladant la Montagne de Bueren. Arrivée au sommet, une Italienne s'est exclamée : « *Liège, c'est beau et chaleureux* ».

Alicia Fernandez-Diez - Régine Kerzman

Étudiant-administrateur

Alors que les acquis indirects de mai 68 tendent à être relégués au rang d'héritage poussiéreux et que la conscience civique d'une bonne brassée d'étudiants se borne au faire valoir sur une cohorte de bleus enguenillés, le rôle des étudiants-administrateurs n'en demeure que trop obscur. Quand certains s'époumonent à défendre le folklore, Mohamed Bentires (dit Momo) ainsi que deux autres élus hantent les couloirs du Rectorat et le Conseil d'administration afin que la voix des étudiants ne demeure pas absente des arcanes de notre alma mater.

« Les étudiants-administrateurs sont très impliqués dans les débats qui les intéressent et interviennent souvent très pertinemment, ce qui n'exclut pas, de temps à autre, un brin de naïveté », avoue Marcel Baiwir, secrétaire du Conseil d'administration. Momo confirme d'ailleurs très honnêtement que « parfois, on ne pige rien à certains sujets. Ou alors, ils nous dépassent complètement... Par contre, on y va à fond dans les thèmes qui nous concernent très directement. » Et de préciser que la collaboration avec la Fédé est déterminante dans la préparation de ces derniers, tant sur le plan logistique (locaux, archives, téléphone...) que pour faire émerger des idées communes et cohérentes.

Car en matière de lutte contre l'échec ou d'évaluation des universités au niveau européen, il s'agit de mettre en avant des propositions qui tiennent la route. Exemple-type d'action rondement menée : l'éviction du projet d'examen de décembre cautionnant la suite de l'année ou le passage en "remédiation" (sorte de rattrapage avec "bissage" à la clé).

Élus à quatre, les étudiants-administrateurs ne sont plus que trois pour cause de défection. Seules conditions pour viser les postes à pourvoir l'année prochaine : être inscrit à l'ULg et se faire élire à coups de tracts et de passages dans les amphis. Démocratie bien ordonnée commence par soi-même.

F. T.

« J'avais un peu bu... »

L'Organisation mondiale de la santé avait placé l'année 1998 sous le signe de la sensibilisation des jeunes au Sida. Le 1^{er} décembre dernier, à l'occasion de la journée mondiale du Sida, une étudiante en journalisme de 21 ans a rencontré un étudiant en Commerce de 22 ans, séropositif. Et cela donne ceci :

Sophie Lambert : Pourquoi avez-vous accepté de me rencontrer ? Peu de séropositifs parlent de leur maladie...

Dominique : Cela me soulage de partager ce que je ressens. Souvent, j'ai du mal à accepter qu'à 22 ans je suis séropositif. Et puis j'espère que cela contribuera à mettre en garde ceux qui croient tout savoir.

S. L. : Vous dites avoir du mal à accepter votre séropositivité.

D. : En partie oui. Les traitements s'améliorent, mais ils ne font que rallonger mon existence. Ils ne me sauveront pas. C'est une évidence à laquelle j'ai eu du mal à me faire. Quand j'ai appris que j'étais atteint, j'ai pleuré pendant deux semaines nuit et jour. Je n'avais plus aucun projet d'avenir, je vivais au jour le jour. Maintenant, je recommence à faire des projets.

S. L. : Comment avez-vous contracté le virus ?

D. : Un soir, en boîte, j'ai rencontré une fille. Je ne l'avais jamais vue avant cette soirée. J'avais un peu bu. On est sorti ensemble. Le soir même, on couchait ensemble, sans protection. Trois mois plus tard, je suis allé faire le test pour me rassurer. Cela fait un an et demi que j'ai appris que j'étais séropositif.

S. L. : Vous connaissiez les moyens de vous protéger et vous avez pris des risques...

D. : Je ne me sentais pas concerné. Ce soir-là, j'avais vraiment envie de cette fille. On se dit toujours ça

n'arrive qu'aux autres. De plus, pour beaucoup, le préservatif n'est pas naturel. Ça reste un sujet tabou, on a souvent peur de la réaction de l'autre. Puis, c'est pas facile à mettre...

S. L. : Vos amis savent-ils que vous êtes porteur du virus ?

D. : Mes amis proches sont avertis. En général, ils n'ont pas changé envers moi. Certains ont une attitude plus protectionniste. Ils ont envie de m'aider mais ils se sentent impuissants. Mes parents, c'est pareil. Je les ai avertis en tendant la feuille de résultats. Je ne savais pas comment leur dire. Ça aussi, on devrait en parler dans les campagnes d'information. On n'aborde jamais ce problème.

S. L. : Les campagnes de prévention ne vous semblent pas adaptées. Avez-vous déjà songé à vous impliquer personnellement ?

D. : J'y songe, car j'ai bien quelques idées. Par exemple, créer des spectacles et aller d'école en école débattre sur le sujet. La chanson est aussi un bon vecteur de messages. Moi, je fais toujours super attention aux textes. J'aime particulièrement ceux de Mano Solo sur le sujet.

Propos recueillis par Sophie Lambert



L'EURO, la monnaie unique bouleverse les habitudes

Plus personne ne l'ignore, le 1^{er} janvier 1999 marquera le début de l'ère EURO. Si la nouvelle monnaie ne sera, à cette date, utilisée que sous forme scripturale, le passage à la monnaie fiduciaire doit être préparé dès à présent. À l'ULg, le basculement du FB à l'EURO n'est pas pour demain mais on s'y prépare.

Comme dans la plupart des institutions publiques, l'EURO ne sera pas monnaie courante avant 2000, voire 2002, à l'université de Liège. Ce qui ne veut pas dire pour autant que la monnaie unique sera absente du paysage universitaire. Pendant la période de transition (1^{er} janvier 1999-31 décembre 2001), il faudra préparer le système informatique de gestion des ressources humaines, le programme financier et les bases de données au changement. Mais aussi informer le personnel et connaître les stratégies de passage de nos partenaires.

Depuis le 1^{er} janvier 1997, le SEGI (Service général d'informatique de l'ULg) développe et adapte le système de gestion des ressources humaines (ULIS) pour qu'au 1^{er} janvier 1999, la correspondance EURO de valeurs monétaires dans les différents écrans et documents (fiches de paie, fiches d'événements, arrêtés...) puisse être affichée. Ce travail terminé, le SEGI doit désormais plancher sur les problèmes de décimales qu'entraînera indubitablement l'EURO.

Une histoire de décimales

Le 1^{er} janvier 1999, le taux de conversion de l'EURO sera définitivement fixé en fonction de la dernière valeur de l'ECU. Ce taux, en Belgique, comprendra six chiffres significatifs dont quatre décimales (ex : 40,5678) et ne pourra jamais être tronqué ni arrondi. Par contre, l'expression de la monnaie ne comptera que deux décimales (ex : 2,46 EUR). De quoi perdre son latin. Les ordinateurs, eux, y prendront certainement quelques puces si on ne les prépare pas aux règles de conversion mais aussi et surtout aux règles et aux différences d'arrondis.



Au 19^e siècle, plusieurs pays d'Europe disposaient de pièces de même taille, de même tirage, de même poids et de même valeur.

Les montants en EURO, de par leurs deux décimales, seront arrondis au Cent supérieur ou inférieur le plus proche ou, si le résultat est médian, à l'unité supérieure (ex : 2,465 EUR sera arrondi à 2,47 et 74,098 sera arrondi à 74,10). Le résultat de la conversion de l'EURO en FB sera, lui, arrondi au franc (ex : 1852,7 donnera 1853 FB tandis que 1852,3 sera arrondi à 1852). Tout cela serait limpide si en plus ne venait s'ajouter des erreurs d'arrondis. En effet, si vous convertissez un montant en EURO en FB et qu'ensuite vous retransformez vos FB en EURO, une erreur de 0,01 EUR sera susceptible de se produire. De même, toute opération arithmétique de montants convertis ne sera pas nécessairement égale à la conversion du montant total. Pour les factures où plusieurs montants sont additionnés et auxquels vient, de surcroît, s'ajouter la TVA, le problème a toute son importance.

Réflexions en perspective

Si l'ULg n'adoptera pas l'EURO dès janvier 1999, certains de ses sous-traitants désireront sans doute être

payés en nouvelle monnaie. Dans ce cas, pas de problème. Les banques se chargent de tout. L'Université sera débitée en FB et les organismes bancaires reconvertiront en EURO pour les sous-traitants. Par contre, les services de l'ULg devront obligatoirement continuer à facturer leurs prestations en FB. Rien ne les empêchera cependant d'indiquer le montant équivalent en EURO sur les factures.

Enfin, les seuils réglementaires et les montants forfaitaires applicables au remboursement des frais de déplacement devront être revus. Une réflexion qui sera entamée prochainement tout comme : les étudiants pourront-ils payer leur inscription en EURO ? les contrats internationaux devront-ils être signés et modifiés ?, etc. Beaucoup de questions se posent encore mais, comme dit l'adage, « Rien ne sert de courir, il faut partir à point ».

Nathalie Duelz

Pas si unique que ça !

Saviez-vous que la monnaie unique existait déjà au 19^e siècle ? Belgique, France, Italie, Allemagne, Espagne, Suisse, Autriche et Grèce disposaient de pièces de même dimension, de même poids, de même tirage et de même valeur. Conséquence, 5 FB = 5 FF = 5 Lires = 5 DM = 5 Pesetas = 5 FS = 5 Couronnes = 5 Drachmes. Le commerce pouvait donc se faire d'un pays à l'autre sans pour cela devoir changer de monnaie. L'Union européenne n'a rien inventé !

généreuse donation de la Commune, elle allait donc se livrer à cette saine occupation lorsque son regard fut attiré par un monticule de terre fraîchement retournée.

Les distractions n'avaient pas été nombreuses les temps derniers : le seul enterrement auquel elle avait pu se donner en spectacle larmoyant avait été celui de Mariette L. Impossible donc de s'y tromper : c'était bien de sa tombe qu'il s'agissait.

Là ! Du côté des monuments ! Du côté des gens biens ! Cette... cette créature ! Cette alcoolique nauséabonde ! L'audace qu'il lui avait fallu pour se faire enterrer à cet endroit !

Ayant laissé choir grattoir et seau de plastique vert, Henriette se tordait les mains de rage à peine contenue. Ses fins talons creusaient des sillons de terre rougeâtre dans l'allée gravillonnée. Lui faire ça à elle ! Elle qui avait tant fait et qui faisait tant encore pour sauvegarder l'image belle et sereine de ce lieu de repos !

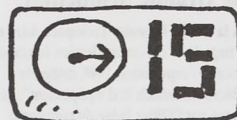
La grosse Mariette devait s'en tremousser d'aise du fond de son enfer personnel.

Henriette opéra aussitôt un demi-tour sur ses pointes à faire pâlir d'envie le plus souple des danseurs du Cercle Folklore et Pâturage de Manhay, et fonda rédiger la courte missive destinée à Monsieur le Bourgmestre.

Son mari ne tarda pas à être mis au courant de l'extraordinaire étourderie qui avait conduit à cette faute de goût et il fallut qu'Henriette soit vraiment au faite de sa colère pour ignorer la gêne étrange qui assombrit le visage rubicond de Monsieur Painsedont lorsqu'il apprit la nouvelle et plus encore lorsqu'il vit sa femme passer au mode le plus actif de ses récriminations.

(à suivre)

15 jours 15 secondes



Téléphone : mode d'emploi (III)

Nous n'allions pas nous arrêter en si bon chemin. Continuons donc notre apprentissage de ce drôle de téléphone numérique dont nous disposons plus ou moins tous - avec écran à cristaux liquide ou non. En ce mois de décembre, nous vous proposons, trois nouvelles fonctions. C'est Noël !

La fonction 2^e appel : certains opérateurs appellent cela le service confort. C'est tout simplement la possibilité de recevoir un deuxième appel alors que vous êtes déjà en ligne. Comment faire ? Pour bénéficier de ce "service", appuyez simplement sur la touche "2^e appel" de votre téléphone. Comment dès lors avoir accès à ce deuxième appel ? Simple en enclenchant la touche "double appel". Votre premier correspondant est alors mis en attente (une musique douce lui berce les oreilles). Pour le récupérer par la suite ou passer de l'un à l'autre, appuyez sur la touche "garde multiple".

La mise en attente de votre correspondant : vous êtes en ligne mais quelqu'un entre dans votre bureau pour un renseignement rapide. Demandez à votre correspondant de patienter quelques secondes. Pour que ce dernier ne perçoive pas votre conversation, vous pouvez le mettre en attente. Poussez sur la touche "double appel". Pour reprendre votre correspondant, appuyez sur la touche "coupure".

Consulter sa boîte vocale à domicile : Eh oui, c'est possible ! Vous êtes malade ou en congé et vous souhaitez savoir si des messages importants vous sont parvenus. Composez le 04/366.99.88 et vous serez directement en ligne avec la messagerie vocale. Introduisez votre identifiant (les quatre derniers chiffres de votre numéro d'appel à l'Université), votre code secret (si toutefois vous en avez un) et vous obtiendrez vos messages. Pensez à protéger votre boîte vocale par un code car sinon, tout le monde peut y avoir accès. Pour ce faire, faites *8, votre identifiant suivi de *, le 8 puis 4 et enfin composez votre mot de passe de maximum six chiffres. Terminez par la touche * et raccrochez. Votre boîte vocale est protégée. Dernier petit détail, n'oubliez pas votre mot de passe. Il faudrait alors détruire toute la VMS (le message d'annonce compris) et en recréer une autre. Tout serait à refaire.



Cuisine interne

Si vous ne connaissez pas encore les recettes savoureusement intelligentes de Marie Delcourt, procurez-vous vite la réédition de son ouvrage : *Méthode de cuisine à l'usage des personnes intelligentes. L'ancien professeur de l'ULg y démontre qu'une recette peut donner un excellent résultat même si les proportions classiques ne sont pas absolument respectées.* L'ouvrage est vendu au prix de 500 FB, somme à virer au compte 091-0102500-97 de Patrimoine ULg-Faculté ouverte avec la mention Méthode de cuisine.

Feuilleton

La Fosse, Commune de Manhay - Conte cruel, pervers et amoral -

Par Christophe Kauffman

- Troisième épisode -

Précédant la visite de Polo, les bureaux de Monsieur le Bourgmestre avaient connu celle de Madame Painsedont.

Atteinte, comme d'une maladie, par soixante années d'aigreur, Henriette Painsedont, légèrement empathée et quelque peu variqueuse, avait pour principaux compagnons la noire série des chers défunts qui avaient eu le mauvais goût de la laisser en chemin.

Elle tuait donc son temps entre l'évocation plaintive des souvenirs qu'ils lui avaient laissé et l'entretien quelque peu maugréant de leurs monuments funéraires. Madame Painsedont avait d'ailleurs créé, aidée en cela de quelques autres sombres volatiles, le collectif « *Entretien du Patrimoine Funéraire de La Fosse* », celui-là même qui avait adressé au Bourgmestre la fort ennuyeuse missive qui avait débouché, le verbe se faisant chair pour ainsi dire, sur la cuisante humiliation de Polo. Mais n'allons pas trop vite.

L'épouse de l'épicier fréquentait assidument les locaux de la Maison communale de La Fosse. Pinaillieuse en diable, elle connaissait sur le bout du doigt les moindres arrêtés, règlements ou décrets qui régissaient la petite vie de sa communauté et elle eut fait, sans doute,

une excellente procédurière si la nature ne l'avait dotée d'un esprit de clocher aussi navrant que désuet à l'aube du troisième millénaire. Sa grande force ne résidait pourtant pas dans cette connaissance encyclopédique des méandres communaux, mais plutôt étonnant paradoxe peut-être ? - dans la totale absence de scrupules qui présidait à ses actions. Madame Painsedont était de ces femmes qui chargent sans aucune hésitation à la moindre provocation. Et, de provocation, l'ensevelissement de Mariette L. dans l'allée aux monuments en était une ! Et une énorme ! Une véritable gifle à la face de la bienséance, un coup de pied au ventre des convenances les plus élémentaires. Henriette Painsedont en aurait eut le souffle coupé si cela avait été dans son caractère.

Ce ne l'était pas, bien sûr.

Il nous faut ajouter, pour être mieux compris, que de tout temps, le cimetière de La Fosse avait été divisé en deux parties inégales : l'une, petite, bien entretenue, presque coquette, était dévolue aux tombeaux à monuments. Fastueux reflet de ce qu'avait été le train de vie des défunts ou de ce qu'était, plus rarement, celui des héritiers, ce petit coin de terre bénie était à la sépulture ce qu'un palace est à la nuitée : on n'y entrait que sur invitation, n'y côtoyait que des hôtes de marque et la note y était salée. Quant à l'autre partie du cimetière, elle n'était pour ainsi dire qu'une sorte d'image inversée de la première.

Dans cette seconde partie, Henriette ne pénétrait évidemment qu'à de très rares occasions, et toujours très discrètement. Elle ne le faisait d'ailleurs que pour juguler l'envahissante tendance des mauvaises herbes de gauche à semer leur vert désordre du côté droit. Armée de son grattoir et d'un seau de plastique vert,

(dé)gradés

■ Grande distinction

À la société liégeoise Techspace Aero qui a reçu, le 17 décembre dernier, le grand oscar à l'exportation 1998, catégorie "biens industriels et d'équipement", décerné par l'Office belge du commerce extérieur (OBCE). Premier motoriste belge spécialisé dans la conception, le développement et la production d'équipements et de sous-ensembles pour la propulsion aéronautique et spatiale, Techspace Aero a augmenté son chiffre d'affaires à l'exportation de 3 milliards de FB en 4 ans. Des résultats positifs qui devraient s'envoler davantage encore avec le développement de l'activité spatiale de la société.

■ Distinction

À Pierre Kroll, notre dessinateur préféré, pour son nouvel album *Je dis ça, je dis rien !*, aux éditions Luc Pire, dans lequel il nous fait (re)découvrir ses meilleurs dessins de l'année 1998. À ne surtout pas manquer, le jeu du Major Compote, une Éliane Liekendaal des plus séduisantes dans son costume d'aviateur et un charmant petit lapin bleu répondant au doux nom de Louis Michel.

■ Recalées

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui a décidé de détruire, le 30 juin 1999, les deux derniers stocks du virus de la variole (*smallpox*). Les deux souches gardées sous haute surveillance – l'une en Amérique du Nord, l'autre en Sibérie – seront détruites simultanément. C'est la première fois que l'éradication d'une maladie – la variole fut vaincue en 1980 à la suite d'une campagne de vaccination à l'aide du virus *vaccinia* (voir notre article en p. 6) – entraîne l'extermination de l'organisme biologique responsable. L'OMS serait-elle naïve au point de croire qu'aucun scientifique, peu scrupuleux, ne serait capable de reconstituer la séquence ADN du virus ? En supprimant ces stocks, l'OMS détruit une partie du patrimoine génétique qui pourrait être utile dans le combat contre les maladies virales. Jusqu'à présent, 100 gènes sur les 200 que compte le virus *variola* sont connus. Et si les 100 restants pouvaient sauver des milliers de vie ?

L'UCL qui, apparemment, a la faculté de réaliser des miracles (arithmétiques). En effet, la page d'accueil du site web de notre consœur annonce que l'UCL forme près d'un universitaire sur deux en Communauté française. Les statistiques du Cref (Conseil des recteurs francophones) pour l'année académique 1996-1997 relèvent pourtant 13 664 diplômés de 1^{er} et 2^e cycles pour l'ensemble des universités en Communauté française, parmi lesquels 4570 à l'UCL. Si l'on prend la peine d'effectuer une petite opération (en arrondissant) : 13 700 : 4 600 = ... 3 ! Les bonnes relations de nos amis louvanistes avec les autorités divines expliquent-elles seules ce défi aux lois de l'arithmétique ? En prenant en compte le nombre d'incrits, les proportions sont tout à fait identiques. Le mensonge n'est-il pas l'un des sept péchés capitaux ?

Libertés ~~peu~~ académiques

On nous écrit

Déclin(aisons) du latin

Voici quelques mois, les autorités académiques établissaient un constat – navrant, il faut l'avouer – qui ne faisait que confirmer ce que l'on savait depuis longtemps : la maîtrise de la langue française par les étudiants se situe au niveau le plus bas [...]. Il semblerait d'ailleurs que cela soit une des premières causes d'échec à l'issue de la première année d'études supérieures.

Les coupables ont bien entendu été montrés du doigt et cloués au pilori sans autre forme de procès : le manque de moyens dans l'enseignement secondaire, l'utilisation surannée du livre et celle à mauvais escient du multimédia, de la télévision... Et si tout simplement nos lacunes dans la langue de Molière n'étaient que l'effet pervers de l'oubli de celle de Cicéron ?

Alors que nos aînés se gargarisaient des *rosa, rosae* et autres *asinus asinum fricat*, nous avons déserté les classes de latin et fui les déclinaisons au profit de $E = Mc^2$ (...).

Bref, le nombre d'étudiants latinistes dans le secondaire est en chute libre et qui sait si cette matière n'est pas destinée à disparaître un jour du programme officiel. Pour ses détracteurs, ce ne serait qu'un moindre mal : que les jeunes esprits se gavent enfin de choses sérieuses qui leur serviront plus tard ! (...)

Si le latin est tombé de Charybde en Scylla, c'est que, poussé par la volonté de faire des études qui mènent à un emploi, nous avons privilégié les sciences exactes au détriment du précurseur

même de notre langue maternelle. Comment manipuler la sémantique, la grammaire ou la syntaxe française sans avoir conscience de l'héritage que nous devons au latin ? Comment apprécier réellement Rimbaud si l'on n'a pas connu Virgile ?

Il n'est pas question de faire du latin un cerbère redoutable et ennuyeux comme ses contempteurs veulent nous le faire croire. Il s'agit de donner à tous les étudiants, quelle que soit leur nationalité ou leur langue maternelle, des chances égales de réussite. Leur assurer une formation intellectuelle et une rigueur d'analyse qui, tout au long de leurs études et de leur vie, leur permettront de ne pas se contenter d'évidences confortables. Développer leur sens critique, en faire des citoyens responsables devant les dérives de nos démocraties. Donner le goût de la culture et de ses enrichissements.

Si cet argument ne convainc pas les plus récalcitrants, rappelons tout de même que la base de notre Droit, notre civilisation, les thèmes des plus grands peintres, nos expressions les plus courantes... nous viennent du latin. (...)

Ne tirez plus sur l'ablatif absolu : il est le dernier garant d'une civilisation où l'union des sciences et de la littérature n'est pas un mariage morganatique. *Carpe diem*.

Sandra Pannizzotto
3^e candidature Médecine

Chagall porte de bois

« Ah, vous êtes handicapés ? Alors, le seul accès possible à la Salle Saint-Georges s'effectue par l'entrée des fournisseurs, à l'arrière de l'immeuble. Sonnez. Le vigile viendra vous ouvrir et vous fera passer par le monte-charge. » À l'heure convenue avec les organisateurs, je me dirige vers la porte qu'ils m'ont indiquée, dans la rue Saint-Jean-Baptiste.

L'emblématique fauteuil roulant est reproduit sur quelques emplacements de stationnement. Forcément, l'entrée que je cherche doit se trouver à proximité. Un immense plan d'accès aux couleurs de Chagall est fixé sur le mur. Le circuit fléché indique qu'il faut contourner l'immeuble pour accéder à l'exposition. En revanche, rien n'y est mentionné concernant une entrée "spécial handicapés".

Si je n'avais pas téléphoné préalablement aux organisateurs, j'aurais forcément emprunté le circuit reproduit sur le plan. Je me serais alors trouvée face à l'escalier – dangereux pour tous et infranchissable pour moi – qui grimpe de la rue Saint-Georges jusqu'à la dalle du même saint.

Retour, donc, devant l'entrée des fournisseurs. Masquée par des arcades, elle est plongée dans la pénombre. Ce coin discret doit permettre à toutes sortes d'êtres vivants de soulager leur vessie. L'odeur le confirme. Juste à côté de la porte, une imposante plaque de vomis s'écoule entre les pavés. C'est là aussi que sont stockées les poubelles.

Je sonne, comme prévu. J'attends 2 minutes, 5 minutes. Je fais le tour du pâté d'immeubles. Je resonne. 20 minutes s'écou-

lent en tout. J'aurais dû emporter un pince-nez. Mais pas mes lunettes. On ne m'a jamais ouvert.

Ce soir-là, je suis retournée chez moi sans voir l'exposition. Que la porte n'ait pas été ouverte, en dépit des précautions que j'avais prises, n'est après tout qu'un malheureux concours de circonstances. La vexation oubliée, les questions continuent néanmoins à me trotter dans la tête.

Chagall : une action en faveur de l'image de notre ville ? Sans aucun doute. Mais, à supposer que le scénario navrant dont j'ai été l'acteur se déroule avec un visiteur d'Anvers, de Lille ou de Maastricht, accompagné de sa famille ou d'un groupe, permettez-moi d'en douter.

Chagall : une manifestation culturelle de prestige ? Très certainement. Preuve : ceux qui sont incapables de monter ou de descendre un escalier – et que celui qui n'a jamais eu d'entorse se fasse connaître – doivent faire le parcours du combattant – pénombre, pipi, vomis – pour y accéder.

Chagall : une opération grand public ? Incontestablement. Le "petit public" – celui des chaises roulantes, des jambes plâtrées, des pieds bandés et des doubles foyers – n'y est manifestement pas convié. Et qu'on n'invoque pas, pour se justifier, le manque de moyens. Car que couteraient un nettoyage, un éclairage et un affichage décents de l'entrée arrière ?

Chagall : un hommage à un peintre, un artiste errant, un Juif ?

Fabienne Loraat

Le Quinzième jour du mois n° 80

Membre de l'ARPE
Place du 20 Août 7, bâtiment A1, 4000 Liège - <http://www.ulg.ac.be/le15jour/ - Éditeur responsable : Léopold Bragard
Comité de suivi de la Communication : Jean Beaufays, Albert Bolle, Daniel Desmecht, Pascal Durand, Maurice Lamy, Jacques Nihoul, François Pichault, Martial Van Der Linden - Rédactrice en chef : Nathalie Duzel (04) 366 44 14 - E-mail : le15jour@ulg.ac.be, Fax (04) 366 44 22
Collaborateurs : Xavier Degraux, Henri Deleersnijder, Joël Matriche, Fabrice Terlonge, Alain Vaessen - Responsables de la page culture : Danielle Bajomée, Christine Servais - Feuilleton : Christophe Kauffman - Photographie : 3^e année St-Luc (reportage - Chr. Plenus) - Secrétariat : Joëlle Gris (04) 366 56 95 - Mise en page : Claire Leroux - Régie publicitaire : UNIEP (04) 224 74 84 - Photogravure : Comegra - Impression : Imp. Frings - Avec la collaboration de Pierre Kroll

agenda

■ Mercredi 16 décembre, 18h

Conférence
Par S. Gola
Leopardi e Verga
Bâtiment place Cockerill (6^e étage)
Contact : Société Dante Alighieri,
(04)223.50.52 (le soir)

■ Jeudi 17 décembre, 12h30

Conférence
Par V. Geenen
Les xénotransplantations
Auditoire Welsch (CHU)
Contact : Fondation L. Fredericq,
(04)254.12.25

■ Jeudi 17 décembre, 12h40

Concert
Par l'Orchestre de chambre de l'ORW et A. Grudzien
Symphonie de jeunesse n°2 de Mendelssohn-Bartholdy et Concerto pour la nuit de Noël de Corelli
Salle académique (20 Août)
Contact : Concerts de midi, (04)252.38.89

■ Jeudi 17 décembre, 19h30

Ciné-Club
Ultima 5 : Les avant-gardes autrichiennes, films expérimentaux, 1955-1993
Salle Gothot (20 Août)
Contact : Nickelodéon, (04)366.22.55

■ Vendredi 18 décembre, 20h

Exposé-débat
Par J.-C. Lefebvre
Les planètes telluriques (Mars, Vénus et Mercure)
Institut d'Astrophysique et de Géophysique (avenue de Cointe)
Contact : SAL, (04)223.07.24

■ Samedi 19 décembre, 14h

Conférence
Par Pr. Bartsch, Cabut, De Graeve, Noirfalise et Michiels
La médecine généraliste, le patient et les risques environnementaux
Auditoire Welsch (CHU)
Contact : Département de Médecine générale de l'ULG, (04)366.42.75/76/79

■ Dimanche 20 décembre, 15h

Théâtre
Par les kids du TULg
Hamlet variations
Centre culturel des Chirox (Liège)
Contact : Robert Gernay, (04)366.53.78

■ Du 28 au 31 décembre, de 9h à 16h30

Stage
Par le CEReKI
Stage de Psychomotricité pour enfants de 3 à 8 ans
Centres sportifs du Sart Tilman
Contact : CEReKI, (04)366.38.94

■ Mardi 12 janvier, 12h30

Conférence
Par S. Vanhulle
La langue française à l'ouvrage : aspect de l'écriture au travail
Salle polyvalente de la FAPSE (Bât. B32)
Contact : Brigitte Resuere, (04)366.20.86

Pour l'agenda complet des manifestations, consultez la page agenda du site web de l'Université : <http://www.ulg.ac.be>

